

L'ENSEIGNEMENT
NÉCESSAIRE
A L'INDUSTRIE DE LA SOIE
— ÉCOLES ET MUSÉES —



MAISON FONDÉE EN 1825

LES FABRIQUES DE PAPIER

DE VIZILLE

—

PAPIER DES FABRIQUES DE MM. PEYRON FRÈRES, A VIZILLE

—

—

IRHIS / LILLE 3

FONDS Société industrielle

CHRN - FSI 801



L'ENSEIGNEMENT

NÉCESSAIRE

A L'INDUSTRIE DE LA SOIE

— ÉCOLES ET MUSÉES —

PAR

M. NATALIS RONDOT

DÉLÉGUÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON
ANCIEN MEMBRE
DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

LYON

IMPRIMERIE PITRAT AINÉ

RUE GENTIL, 4

1877

CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 1876

Étaient présents :

M. OSCAR GALLINE, Président;

M. E. PARISET, Vice-président;

MM. GOURD, LILIENTHAL, FUGASSE, MULATON, M^RROE,
DESGEORGE;

M. SEVÈNE, Secrétaire.

A l'ouverture de la séance, M. le Président expose ce
qui suit :

MESSIEURS,

Cette séance extraordinaire sera consacrée tout en-
tière à entendre la lecture du travail que vous avez prié

M. Natalis Rondot d'entreprendre pour vous faciliter l'étude de la fondation d'une école de fabrique à Lyon.

La Chambre se préoccupait depuis longtemps de cette grave question. Persuadée que le progrès d'une industrie dépend surtout du degré d'instruction de ceux qui l'exercent, elle s'étonnait que l'enseignement théorique et pratique de la fabrication des étoffes n'eût pas à Lyon une institution publique digne de l'importance de notre ville et de notre industrie. De tous les côtés, il lui revenait que, soit en France, soit à l'étranger, des établissements étaient créés en vue de donner satisfaction à ce besoin. La Chambre a pensé que la première chose à faire était de se renseigner sur le caractère de ces établissements nouveaux, sur leur programme et leur organisation, sur les avantages qu'on en retirait. C'est dans ce but que vous avez chargé M. Natalis Rondot, dont la haute compétence en matière d'enseignement, d'industrie et d'art égale l'infatigable dévouement, de vouloir bien procéder en quelque sorte à une enquête dont les résultats nous permettraient ensuite de nous faire plus aisément une opinion raisonnée sur ce qu'il nous serait possible d'entreprendre. Vous avez demandé de plus à M. Rondot de vous présenter des propositions fondées sur l'étude qu'il aurait faite de cette question délicate.

A plusieurs reprises, M. Rondot, soit par sa correspondance, soit par des communications verbales, nous a entre-

tenus tant des impressions qu'il avait rapportées de ses voyages, que des idées diverses que ses investigations lui avaient suggérées, mais sans nous cacher qu'il lui semblait difficile de tracer, à présent, un plan définitif de l'institution projetée.

Sur ces entrefaites, dans le courant de l'été de cette année, une occasion s'est offerte pour la Chambre de témoigner de l'extrême intérêt qu'elle attachait à la réalisation, même partielle et incomplète, de ses idées. La Société de l'École supérieure de commerce ayant résolu de créer une section de tissage, et vous ayant fait part de ce projet, vous n'avez pas hésité à l'encourager par une subvention importante; mais vous ne considérez pas l'établissement de cette utile annexe de l'École de commerce comme une solution définitive et entière de la question.

La question reste pendante, et le travail si remarquable de M. Rondot contribuera à l'élucider, à l'éclaircir, à fixer sur cette matière les idées de notre Fabrique.

Comme nos fabricants sont particulièrement intéressés à l'organisation d'un haut enseignement de la fabrication, c'est d'eux que nous devons attendre l'impulsion avant d'agir; tout au moins devons-nous nous assurer que leur adhésion nous est d'avance acquise, et que, à un moment donné, nous pourrons compter sur leur concours.

Je n'aurai donc, quant à présent, aucune résolution formelle à proposer à la Chambre en ce qui est de l'adoption

d'un projet déterminé. Je me bornerai à lui demander de vouloir bien voter l'impression du travail de M. Rondot, et je proposerai en même temps à la Chambre de compléter cette publication par la reproduction du rapport qu'il a fait, également comme délégué de la Chambre, en 1858, et d'après les conclusions duquel le Musée d'art et d'industrie a été fondé. Notre édition de ce rapport est depuis longtemps épuisée ; elle nous est fréquemment demandée, et sa réimpression est d'autant plus opportune que cet établissement, conçu sur les plans élaborés par M. Rondot, est encore une des pièces principales du système d'enseignement technique qu'il recommande aujourd'hui.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Natalis Rondot donne lecture de son rapport.

A la suite de la lecture de ce mémoire, la Chambre en a voté l'impression, ainsi que celle du rapport relatif à la création du Musée d'art et d'industrie.

I

L'ENSEIGNEMENT
NÉCESSAIRE A L'INDUSTRIE DE LA SOIE
— ÉCOLES ET MUSÉES —

II

MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

1

RESEARCH AND DEVELOPMENT

1960-1961

2

RESEARCH AND DEVELOPMENT

I

L'ENSEIGNEMENT

NÉCESSAIRE

A L'INDUSTRIE DE LA SOIE

RAPPORT

PRÉSENTÉ A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

DANS SA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1870

PAR

M. NATALIS RONDOT

L'ENSEIGNEMENT
NÉCESSAIRE
A L'INDUSTRIE DE LA SOIE

SCIENCE, ART ET TECHNIQUE

Pendant le long séjour que j'ai fait à Vienne en 1873, à l'époque de l'Exposition universelle, M. le Président de la Chambre de commerce m'a fait part de l'éventualité de la fondation à Lyon d'une école de fabrique, et m'a invité à m'enquérir auprès de fabricants et de négociants étrangers de l'état de l'enseignement technique dans les villes où la fabrication des étoffes de soie a le plus d'importance.

Lorsque, après l'Exposition universelle de Vienne, je me suis occupé de présenter, dans le rapport qui m'avait

été demandé par M. le Ministre du commerce, à raison de mes fonctions de membre du Jury international, les faits et les observations que j'avais recueillis, M. le Président m'a exprimé le désir de me voir traiter, dans ce rapport, avec les développements qu'elle mérite, cette question, pour la solution de laquelle les meilleurs esprits diffèrent d'opinion.

Il ne m'a pas été possible d'entreprendre alors la tâche à laquelle la Chambre attachait tant d'intérêt.

En 1874, l'attention de la Chambre de commerce s'est arrêtée de nouveau sur ce sujet, et, sur la proposition de son Président, elle m'a chargé d'examiner ce qui a été fait, en France et à l'étranger, pour élever le niveau de l'instruction du personnel des industries textiles.

La Chambre se trouvait, à cette époque, en présence d'un projet d'établissement d'une école de fabrique qui devait être créée de toutes pièces, et ce projet, conçu d'ailleurs en termes vagues, comptait dans le sein de la Chambre des partisans très-résolus.

Mes recherches devaient porter à la fois sur les moyens de réaliser ce projet, sur l'organisation intérieure de cet institut, sur la constitution des écoles de cet ordre, les services qu'elles ont rendus et le sort qui a été le leur.

Dans ce but, j'ai réuni de nombreux renseignements, et je les ai puisés le plus souvent auprès des hommes les plus compétents ; j'ai recherché ce que sont les écoles et les musées spéciaux, même en Russie, aux États-Unis et

dans l'Inde, et j'en ai visité plusieurs en France, en Belgique, en Allemagne et en Suisse.

J'ai rendu compte verbalement à la Chambre des résultats de cette enquête rapide ; je l'ai fait en décembre 1874, en mai et en novembre 1875, en janvier et en mai 1876. Il me reste à présenter quelques-unes des réflexions que m'ont suggérées ces résultats.

L'étude de la question de l'enseignement technique, même limitée à une seule industrie, à la fabrique d'étoffes de soie, par exemple, paraît simple au premier abord. Il semble que l'organisation la meilleure de cet enseignement soit un problème d'une solution facile, et cependant, au fur et à mesure qu'on avance dans cette étude, l'obscurité et l'incertitude augmentent, et la solution échappe.

J'ai éprouvé ces embarras, et j'en ai fait part à la Chambre, mais, chaque fois, et notamment dans ses lettres du 16 janvier, du 1^{er} juin 1875 et du 18 janvier 1876, elle a insisté pour que je poursuivisse mes recherches. J'ai satisfait à son désir.

Je dois rappeler que, au mois de novembre 1875, en faisant connaître à la Chambre les impressions que j'avais rapportées de la visite d'écoles *réelles*, d'écoles d'industrie (*gewerbe schule*) et d'écoles polytechniques allemandes, je m'étais permis de lui signaler les difficultés qu'elle ne pouvait manquer de rencontrer dans la fondation d'une école supérieure pour l'industrie de la soie. Dans l'état d'indécision où l'on se trouvait, il semblait désirable que la

Chambre ne s'engageât pas immédiatement dans une entreprise considérable, et qu'elle ajournât dès lors sa décision définitive, mais, en même temps, il convenait de faire ou de favoriser un essai. J'avais donc indiqué à la Chambre la possibilité d'annexer à l'une des écoles spéciales établies à Lyon (à l'École la Martinière, ou à l'École centrale lyonnaise, ou à l'École supérieure de commerce, et de préférence à cette dernière, qui est en grande partie l'œuvre de la Chambre et qui est placée sous son patronage), une division instituée en vue de la préparation, théorique et pratique, à l'exercice de la fabrication des soieries. J'avais de plus fait connaître à la Chambre les services que rendent, dans plusieurs villes manufacturières, des cours destinés, non-seulement à tenir les chefs d'industrie et de commerce au courant des progrès faits dans les sciences, mais aussi à leur suggérer, par l'étude de points particuliers de l'art, de la science et de l'industrie, des applications nouvelles, des transformations, des inventions. Je suis revenu, dans la séance du 13 janvier 1876, sur ces idées, sans leur donner cependant une forme bien définie. .

D'une part, je n'étais pas encore convaincu de l'efficacité de ces moyens, et l'exécution était assez difficile pour me faire hésiter ; d'autre part, j'avais rencontré à Lyon, chez les fabricants dont j'avais pris l'avis sur ce sujet, des opinions et des vues divergentes. Il m'avait paru prématuré, en cet état des esprits et des choses, de chercher la solution du problème. Il en était résulté chez moi une sorte

de découragement qui m'a fait renoncer alors à aller visiter les instituts techniques italiens, ainsi que l'école pour l'industrie de la soie à Côme, et je me suis abstenu également d'étudier de nouveau, sur place, le fonctionnement au musée de South Kensington du système de *lectures* ou leçons qui y est appliqué avec succès depuis 1853.

Il ne faut pas s'étonner de l'embarras qu'on éprouve à se faire sur cet objet une ferme conviction. La Chambre de commerce s'est trouvée, il y a vingt ans, en face de la même difficulté.

En 1856, quand elle me confia le soin de lui présenter des propositions de fondation d'un musée, fondation dont l'utilité elle-même avait été longtemps contestée, la Chambre n'avait pas alors la pensée de se borner à la création d'un musée proprement dit. Elle avait songé à l'organisation d'un conservatoire de l'industrie de la soie, c'est-à-dire à l'association d'une école au musée.

Le premier projet que j'avais soumis à la Chambre comprenait l'établissement, auprès du musée, de plusieurs cours (entre autres de cours de dessin), d'un laboratoire destiné à des travaux de chimie et de physique intéressant l'industrie de la soie, et d'un atelier dans lequel aurait été fait, tantôt l'essai public de machines ou de métiers nouveaux, tantôt la démonstration des montages et des différents systèmes de métiers. Ces idées et ces plans furent modifiés sous la pression d'opinions qui se produisent aujourd'hui avec la même force qu'autrefois, et la

Chambre s'en tint, en 1858, à la fondation d'un musée, mais en s'attachant, comme je le lui avais proposé, à enlever à ce musée le caractère banal d'une simple collection d'objets d'art et de modèles et à y constituer, au double point de vue de l'art et de la technique, une sorte d'enseignement par les yeux.

Le musée seul devait être insuffisant.

Les hommes vraiment compétents qui ont arrêté leur attention sur ce sujet, lors de la publication de la délibération de la Chambre, ont tous signalé la nécessité de joindre des moyens d'enseignement au musée. Tel a été l'avis du marquis de Laborde, de Mérimée, du duc de Luynes, de Vitet, du baron Dupin, du général Poncelet, de Saint-Jean, pour ne citer que ceux de mes anciens collègues qui ne sont plus. Au surplus, cette opinion n'est pas nouvelle; elle a été exprimée par Schiller : « La simple contemplation, a-t-il dit, ne saurait donner aucun résultat. Pour produire quelque chose de grand, il faut pénétrer au fond des choses, les distinguer rigoureusement, les associer de diverses manières et les étudier avec une attention persistante ¹. »

La Chambre de commerce de 1876 est placée dans la même situation que sa devancière de 1856. Elle a les mêmes préoccupations, que lui inspire un même sentiment de son devoir; elle a la même sollicitude pour la pros-

¹ *Esthétique*, Des limites qu'il faut observer dans l'emploi des belles formes, page 327.

périté et le développement de l'industrie lyonnaise, et il est naturel qu'elle ait aussi pensé à chercher dans une instruction plus haute les moyens de conserver à la ville de Lyon une prééminence qui lui est disputée plus vivement qu'autrefois.

La Chambre a pris, dans sa séance du 29 juin 1876, une résolution qui s'accorde avec les dispositions qu'elle avait laissé entrevoir précédemment. Elle a alloué à la Société de l'École supérieure de commerce une somme de cinquante mille francs, afin de permettre à cette société d'établir, pour la seconde année des études, un enseignement spécial, théorique et pratique, destiné aux jeunes gens qui se proposent d'entrer dans la fabrique d'étoffes de soie.

Cette résolution était commandée par des considérations diverses. La Chambre l'a motivée en termes excellents, et les arguments ne me manqueraient pas, s'il en était besoin, pour justifier l'utilité et l'opportunité de la mesure.

Toutefois il est permis de se demander si cette mesure donne la solution du problème, et je suis porté à croire que la difficulté reste entière.

A de longs intervalles, la question de l'enseignement industriel s'impose à l'attention de tous les esprits prévoyants. Elle a été discutée à Lyon, sous Louis XV et sous Louis XVI, au temps du Directoire, du Consulat¹ et du

¹ Une *École théorique et pratique pour la fabrication des étoffes de soie* a même été fondée à Lyon en 1801 ; elle a été supprimée en 1810.

premier Empire, discutée avec une sorte de passion sous la Restauration, lors de la création de l'École la Martinière, discutée avec la même ardeur trente ans plus tard. Cette question a été débattue souvent, mais stérilement, en France, à diverses époques. Le Parlement de Paris s'en est occupé au milieu du siècle dernier ; le rapport que fit alors le président Rolland d'Erceville n'a pas été entièrement oublié ¹, et l'on voit dans les cahiers de doléances présentées aux États généraux de Blois, en 1576, des corps de métier demander avec une hauteur, singulière à cette époque, que « la jeunesse fût mieux instruite ². »

A la veille de la Révolution, en 1787, un écrivain dont le livre curieux est aujourd'hui presque inconnu, l'abbé Bertholon, a même tracé le cadre de l'école qu'il jugeait alors nécessaire à la fabrique d'étoffes de soie :

« Rien ne me paroît, disait-il, plus propre à maintenir et même à augmenter la prospérité des manufactures de Lyon, que la fondation d'une école de commerce, dans laquelle il y auroit plusieurs chaires destinées à l'enseignement des sciences relatives aux manufactures. Dans l'une on montreroit cette partie de la chymie qui traite de l'art de la teinture... On y fonderoit aussi une chaire de mécanique relative aux métiers... On y mettroit des professeurs de dessin, de peinture et de toutes les sciences qui

¹ Ce rapport porte la date de 1768.

² Archives municipales de Troyes.

ont des rapports avec les manufactures. Il y auroit aussi une chaire de commerce... Des connoissances dans l'histoire naturelle, et surtout dans la botanique et la zoologie, ne seroient pas inutiles... Une étude suffisante de ce qui a rapport aux plantes, et particulièrement aux fleurs... sera d'un grand secours aux dessinateurs et aux peintres employés dans les manufactures ¹. »

Au Conseil des Cinq-Cents, le 27 avril 1796, le représentant du peuple Coupé disait, au nom d'une commission du Conseil : « Nous avons à rétablir dans sa splendeur (à Lyon) son école de dessein, et à réunir à l'étude du modèle, de la fleur, de l'ornement, celle de la mécanique, et surtout de la chymie des couleurs. »

Si la difficulté reste entière, et la Chambre de commerce le reconnaît elle-même dans l'exposé des motifs de sa délibération du 29 juin 1876, l'enquête reste ouverte. Il n'est pas dès lors sans intérêt de rechercher dans quelle voie il semble préférable de s'engager si l'on tient compte de l'expérience acquise.

Depuis une quinzaine d'années, un mouvement très-vif s'est produit en France et à l'étranger en faveur de l'organisation de l'enseignement professionnel. Il y a bien peu de villes manufacturières, dans lesquelles cet enseignement ne soit pas donné, aujourd'hui, d'une manière permanente,

¹ *Du commerce et des manufactures distinctives de la ville de Lyon*, pages 202, 204 et 206.

soit dans des écoles spéciales ou des ateliers d'apprentissage, soit au moyen de cours.

Les fondations ont été plus nombreuses à l'étranger, et l'on observe, chez les nations étrangères, une volonté bien arrêtée d'obtenir par l'instruction ces aptitudes qui sont dans la population française un don de race, un fruit du sol, disent quelques-uns, et plus probablement le résultat du travail, d'efforts persévérants, d'une curiosité sans cesse en éveil, d'une longue pratique et de traditions soigneusement entretenues.

Je ne veux citer qu'un exemple de ce qu'on a fait à l'étranger, et je prendrai pour exemple l'Italie, c'est-à-dire un pays qu'on prétend être arriéré pour ce qui se rapporte à l'instruction.

L'Italie possède à présent soixante-dix *instituts techniques*. Ces instituts sont des écoles supérieures d'agriculture, d'industrie et de commerce ; ils sont fréquentés déjà par cinq mille élèves. La moitié de ces instituts ont été fondés par les provinces, les communes ou les particuliers. Le gouvernement italien a établi en outre des écoles professionnelles spéciales, des écoles d'art appliqué à l'industrie, des écoles des beaux-arts, et, par une mesure générale, un cours de dessin d'ornement a été ouvert dans chaque institut technique.

Dans les établissements d'enseignement industriel, on compte en Allemagne un élève par cinq cents habitants, et en Italie un par mille. Il y a donc encore beaucoup à faire

dans ce dernier pays, mais combien plus de progrès la France n'a-t-elle pas à réaliser dans cette direction, elle qui n'a pas fait le même effort que sa voisine de l'autre côté des Alpes ! La France a conservé une grande foi, une foi trop grande peut-être, dans sa force propre, et il est bien heureux que, par l'effet de cette confiance, elle n'ait pas laissé échapper la prééminence dans les œuvres du travail. Cela explique la lenteur relative avec laquelle on y a créé et l'on y développe un enseignement qu'on a jugé ailleurs d'une nécessité absolue. L'Italie n'oublie pas que l'art et l'industrie ont été pour elle, au quatorzième, au quinzième et au seizième siècle, une source de richesses et de gloire, et ce souvenir glorieux, mais cruel, l'a poussée avec plus d'ardeur dans la voie au bout de laquelle elle aperçoit son relèvement.

Quelle qu'ait été la réussite des entreprises dont je viens de parler, et je dirai plus loin qu'elles n'ont pas, en général, obtenu le succès et pris le développement qu'on était fondé à espérer, ces entreprises ont exercé la plus heureuse influence sur la partie de la population au profit de laquelle elles avaient été formées. La certitude est entière sur ce point.

Dès qu'on aborde l'examen de ces fondations, on est arrêté par une première difficulté. Tandis que les écoles de commerce appartiennent, en réalité, à un type unique, les écoles d'industrie diffèrent presque toutes les unes des autres.

Dans telle ville, l'école est réduite aux proportions étroites d'une école de métier, voire même d'un atelier d'apprentissage. Dans telle autre, l'enseignement a une telle largeur que le caractère professionnel est en grande partie effacé, et qu'on retrouve à peu de chose près l'ordonnance, d'ailleurs excellente, soit de l'École Turgot, pour le premier degré, soit de l'Institut industriel de Lille, pour le second degré.

En résumé, on distingue quatre types principaux :

L'enseignement pratique ;

L'enseignement de la théorie et de la pratique, au premier degré ;

L'enseignement théorique et pratique, au degré supérieur ;

Enfin, un enseignement plus élevé, plus théorique que pratique, mais toujours réglé en vue de l'industrie.

Chacun de ces systèmes d'enseignement est représenté par des écoles qui sont en plein exercice ; aucune de ces écoles n'a donné des résultats qui soient complètement satisfaisants.

Les écoles professionnelles (je m'occupe particulièrement des écoles pour la fabrication des étoffes ou pour la teinture), dans lesquelles la pratique domine, sont relativement le moins fréquentées ; le nombre en a beaucoup diminué. On ne voulait avoir, à une certaine époque, que des écoles pratiques ; dès lors, l'enseignement des sciences est, dans ces écoles, trop élémentaire ou trop écourté pour avoir

quelque efficacité, de sorte que les jeunes gens qui en sortent, tout en ayant consacré plus de temps et dépensé plus d'argent à leur instruction, ne sont pas mieux formés que ceux qui ont suivi le cours ordinaire de l'apprentissage. L'insuffisance de l'instruction est signalée comme la raison de l'abandon dans lequel on laisse ces écoles.

- Les écoles d'un ordre plus élevé, sans être florissantes, sont dans des conditions un peu meilleures. Elles rendent des services, c'est un fait incontestable.

- On tend partout à y élever le niveau de l'instruction scientifique et à rétrécir ce qui est du domaine de la pratique pure, mais il y a une sorte de langueur, et je n'ai pas observé de réussite éclatante. Je suis porté à croire cependant que l'insuccès est plus apparent que réel et qu'il est même inévitable dans la plupart des cas.

En effet, une école d'un caractère aussi spécial, placée dans une ville où les fabriques ont un personnel dirigeant nécessairement limité, ne peut pas avoir un nombre d'élèves suffisant pour assurer sa marche, et la communauté industrielle spéciale, qui a cependant le bénéfice de cette école, ne dote jamais celle-ci assez largement pour maintenir au degré d'excellence nécessaire l'enseignement et les moyens de le donner. On en aurait la preuve s'il m'était permis de faire connaître les budgets de plusieurs des principales écoles professionnelles de la France et de l'étranger.

On a même assez généralement le sentiment que, dans beaucoup de villes, une école établie dans l'intérêt d'une seule industrie deviendra difficilement prospère, faute d'un recrutement facile et régulier, faute d'abondantes ressources, et qu'il serait plus sage de ne pas organiser l'enseignement d'une façon aussi exclusive.

J'ai entendu souvent faire la réflexion dans les villes de fabrique que, en France, les jeunes gens passent ordinairement, sans préparation, des lycées ou des établissements du même genre dans les bureaux ou les ateliers des manufactures. Un apprentissage réglé avec plus ou moins d'intelligence succède directement à l'enseignement classique. Les jeunes gens n'ont aucune notion de la mécanique, du droit commercial et de l'économie politique ; ils ont même oublié les premiers éléments de la chimie, ne sont pas familiers avec les méthodes abrégées de calcul ; ils savent rarement dessiner ; ils n'écrivent ni ne parlent une langue étrangère. Cet état de choses fournit l'explication de l'énergie qu'on a mise à Lille, à Rouen, à Bordeaux, à fonder des institutions dans lesquelles les jeunes gens puissent trouver le complément nécessaire de leur éducation. Ce sont des écoles supérieures de science appliquée, d'un type particulier, dans lesquelles l'enseignement est plus resserré, de beaucoup moins élevé que dans les écoles polytechniques allemandes.

En Allemagne, le pays où il est bon de prendre des exemples quand il s'agit d'instruction, des écoles sem-

blables n'existent pas, parce qu'elles n'y ont pas de raison d'être. Les jeunes gens trouvent, en effet, à l'école *réelle* ou à l'école d'industrie, un cours d'études qui a été réglé de telle sorte qu'ils aient la meilleure préparation générale aux carrières de l'industrie et du commerce; il en résulte que c'est dans des cas particuliers qu'il convient de continuer les études à l'école polytechnique, c'est-à-dire, pour être mieux compris, à l'école supérieure des arts et manufactures, dans laquelle sont formés les ingénieurs (ingénieurs pour la métallurgie, pour les arts chimiques, pour les constructions, pour les arts mécaniques, les chemins de fer, la culture et l'exploitation des forêts).

La différence entre la France et l'Allemagne est grande pour ce qui se rapporte à l'instruction spéciale. Cette différence peut être représentée par deux chiffres. L'École centrale des arts et manufactures à Paris (la seule qu'il y ait en France) compte cinq cent cinquante élèves; les écoles polytechniques allemandes, et je répète que ce sont des écoles supérieures de science appliquée à l'industrie, sont au nombre de dix et comptaient cinq mille neuf cents élèves en 1875. Elles sont alimentées par plus de cinq cents écoles d'enseignement industriel qui sont fréquentées par cent mille élèves.

J'ai recueilli en Allemagne cette observation que le niveau moyen de l'instruction est relativement plus élevé en France chez les ouvriers et les commis que chez les

chefs d'industrie ; il en est autrement en Angleterre et en Allemagne.

En France, depuis une douzaine d'années, de nombreuses institutions, depuis les écoles primaires supérieures jusqu'aux cours libres du soir, facilement accessibles même aux plus pauvres, ont profité presque uniquement à cette partie de la population de laquelle sortent les coopérateurs à tous les degrés des fabricants. Néanmoins on n'estime pas, dans ce milieu, que ces progrès soient suffisants, et tous les rapports des délégués des ouvriers ont cette même conclusion que donnait en 1862 le délégué des ouvriers mécaniciens lyonnais : « Nous avons besoin d'instruction ¹. » Cette pression incessante et légitime a produit les résultats que l'on connaît ; elle en amènera certainement de plus grands. Loin de le regretter, il faut applaudir aux développements de l'instruction populaire, même un peu haute ², mais il est permis de s'étonner qu'on en soit resté et qu'on en reste, pour l'instruction universitaire, à sa condition ancienne et notoirement insuffisante, dont la réforme est toujours ajournée.

De la façon dont l'instruction publique est organisée en France, ce sont les jeunes gens qui doivent devenir chefs

¹ *Rapports des délégués lyonnais envoyés à l'Exposition universelle de Londres*, page 107.

² Je ne dis rien, dans ce travail, de l'enseignement destiné aux ouvriers. On n'est pas encore d'accord sur la somme et la nature de l'instruction qu'ils doivent acquérir. Il est singulier que ce sujet n'ait fait la matière d'aucune étude d'ensemble.

d'industrie qui sont le moins bien partagés ; le niveau moyen de leur instruction est trop bas. On ne conteste pas qu'il n'en soit ainsi, et, chose singulière, on ne s'est pas inquiété sérieusement jusqu'à présent de cet état de choses.

On a même fait valoir cette raison que cette fâcheuse situation n'a pas eu en fait, dans le passé, de conséquences funestes.

En s'en tenant à l'industrie de la soie, on a présenté cette remarque que le personnel des fabricants se recrute sans cesse parmi des coopérateurs dont le degré d'instruction est relativement plus élevé qu'autrefois, et que, malgré les efforts des nations rivales, la supériorité de la Fabrique lyonnaise¹ ayant été maintenue dans l'ensemble, cette prééminence atteste l'excellence des conditions dans lesquelles l'industrie est placée et renouvelle son personnel.

Cette opinion a été exprimée avec beaucoup de fermeté par des fabricants dont les succès donnent de l'autorité à leur parole ; elle est combattue cependant par d'autres fabricants auxquels l'avenir de la Fabrique de Lyon inspire de sérieuses préoccupations.

Suivant ces derniers, les progrès des manufactures concurrentes, progrès que personne ne nie, portent nécessairement préjudice à la fabrique française, qui était autrefois à peu près seule à alimenter la consommation nationale et les consommations étrangères, et ces progrès paraissent

¹ Quand je parle de la Fabrique lyonnaise, j'ai en vue la fabrique d'étoffes de soie.

même s'accélérer. Selon ces fabricants, la concurrence plus vive qui résulte de ces progrès, la plus grande demande des étoffes de soie mélangée, la diversité incessante des mélanges, celle des nuances, l'éventualité du retour de la mode aux soieries brochées ou façonnées, tout cela oblige à recourir à tous les moyens d'acquérir plus d'habileté et de donner plus de ressort à l'esprit, d'autant plus que de jeunes étrangers, plus nombreux chaque année, trouvent à Lyon, personne ne l'ignore, chez les professeurs de *théorie* et les chefs d'atelier, cette instruction spéciale que l'on tient pour la plus nécessaire. En outre, la fabrication d'étoffes de soie mélangée, même d'étoffes de soie pure, a été établie, depuis plusieurs années, sur d'autres points du territoire où le tissage a toujours été pratiqué avec succès, et je me bornerai à citer la réussite, dans cette fabrication, des manufactures de Roubaix. Bref, plus d'un fabricant estime que, avec une instruction plus forte, on sera dans des conditions plus favorables, et est partisan de toute mesure qui portera, et qui surtout maintiendra au niveau le plus haut l'instruction des fabricants et de ceux qui doivent le devenir. Plus d'un chef de fabrique lyonnais déplore de voir un aussi grand nombre de jeunes gens appartenant à des familles aisées ou riches, dont l'industrie lyonnaise a fait la fortune, ne pas apporter dans la fabrique, faute d'instruction spéciale, des éléments de vigueur et de solidité qui sont perdus le plus souvent.

J'ignore vers laquelle de ces opinions inclinera la Chambre de commerce, et je n'ai pas à le rechercher.

Il me sera permis d'accueillir l'hypothèse que la Chambre se rangera du côté de ceux qui croient à l'efficacité d'une instruction plus forte.

Les institutions lyonnaises actuelles suffisent-elles, suffisent-elles à donner aux jeunes gens une instruction qui soit en rapport avec le degré de science qu'exigent les transformations et les développements incessants des industries lyonnaises ? La réponse à cette question a été donnée par la Chambre de commerce elle-même, quand elle a jugé opportun de favoriser l'établissement d'une section de tissage à l'École supérieure de commerce.

Cette nouvelle fondation satisfera-t-elle amplement à ce besoin de l'accroissement des moyens d'instruction que ressentent tant d'esprits éclairés ? On ne peut juger de ses services futurs au moment même où elle prend naissance, mais il paraît difficile que, avec une année de préparation et une année d'études et de travaux spéciaux, on élève le niveau des connaissances au point qu'il serait nécessaire d'atteindre. Dans l'état présent des choses, on doit regarder cette fondation comme constituant une amélioration très-notable du mode actuel d'instruction professionnelle. Le jeune homme recevra à l'école l'enseignement qu'il aurait trouvé chez le professeur de *théorie* et chez le chef d'atelier, et l'enseignement théorique, quand même il serait borné aux points essentiels, aura

été associé très-utilement à l'apprentissage. Au surplus, c'est un essai, un essai dont la réussite ne me paraît pas douteuse ; ce n'est pas, à mon avis, une solution définitive. Cette institution sera inévitablement élargie en cas de succès ; j'indiquerai plus loin dans quelles conditions elle pourrait être alors réorganisée.

Il est à désirer que la Chambre de commerce, si elle n'abandonne pas le projet qui est resté à son ordre du jour depuis plus d'un demi-siècle, en aborde l'étude avec résolution ; il est possible qu'elle amène ainsi les fabricants d'étoffes de soie, et peut-être la communauté industrielle tout entière, à se livrer parallèlement à la même étude.

La Chambre de commerce se trouvera en présence de trois systèmes. J'en ai déjà parlé ; je dois les rappeler.

Le système de l'enseignement primaire, j'entends par là l'enseignement restreint à la technique de la fabrication ;

Le système de l'enseignement secondaire, c'est l'enseignement de la science donné au point de vue des applications à l'industrie et associé à une pratique raisonnée ;

Enfin, le système de l'enseignement supérieur, qui n'exclut pas absolument la pratique, mais dans lequel la science, l'art et la technique sont l'objet d'une étude plus haute et dans lequel aussi l'étude des sciences et des arts a le plus d'importance.

Lequel de ces systèmes offrira le plus d'utilité ? Les avis sont partagés.

Faut-il donner la préférence au système qui ne fera que mieux régler le mode actuel d'apprentissage, ou à celui qui, en conservant le niveau moyen de cette instruction spéciale, unira les travaux de l'école à ceux de l'atelier, ou au système qui donnera au jeune homme la plus grande somme de connaissances, et l'aura le mieux préparé à faire face aux éventualités qu'amène la marche incertaine des modes et des concurrences ?

Pour les uns, la pratique acquise dans le bureau et à l'atelier est la meilleure préparation ; pour les autres, cette pratique n'est absolument bonne qu'autant qu'elle a été précédée ou accompagnée d'une forte instruction tant dans la science que dans l'art.

Chacun des systèmes que j'ai indiqués a été expérimenté, et l'on n'a obtenu d'aucun, pris séparément, les effets qu'on en attendait. On a cru généralement que, avec une école unique, on satisferait à tous les besoins, et il n'en a pas été ainsi. On n'avait pas assez observé que les besoins diffèrent suivant le degré d'avancement et la position du jeune homme.

J'ai acquis la preuve de ce fait dans celles des écoles, créées dans l'intérêt des industries textiles, que j'ai visitées. Ces écoles seraient plus utiles si l'enseignement y était plus étendu et si le cours des études y était prolongé. Ce n'est pas que l'on n'ait pas eu le sentiment de cette insuffisance, mais on a jugé difficile de retenir trois ans dans une école de ce genre des jeunes gens qui sont

arrivés à l'âge où ils sont le plus impatients de commencer leur carrière. Il ne serait pas d'ailleurs possible de soumettre à la même discipline des apprentis et des chefs de fabrique.

Il résulte de ces observations que, au moins pour l'industrie textile, il conviendrait d'établir un enseignement à deux degrés.

J'écarte résolûment l'enseignement primaire industriel¹. Cet enseignement, c'est, dans la langue vulgaire, l'apprentissage, et l'apprentissage, c'est la pratique du travail, du travail actuel; ce n'est même pas toujours la connaissance de la technique d'une industrie. Je ne vois pas de profit pour une communauté industrielle à n'instruire les jeunes gens, les travailleurs de l'avenir, que de la pratique acquise. Si d'aucuns jugent cette instruction suffisante, d'autres, plus nombreux, sont d'une opinion contraire; les premiers se tiennent pour satisfaits de l'état présent des choses, et l'on est en présence des vœux des seconds.

C'est en considération des vœux des partisans d'une instruction plus complète, que je vais aborder l'examen des autres systèmes d'enseignement. Chacun d'eux a sa valeur

¹ Je ne parle toujours que de l'enseignement destiné aux jeunes gens qui doivent être un jour chefs, associés, intéressés, commis, directeurs, contre-maîtres, dans des fabriques. Je n'ai pas à m'occuper ici de l'enseignement primaire industriel qui a été introduit dans quelques manufactures, au profit des ouvriers, dans le but de remplacer l'apprentissage, et dont la fabrique de soie de Mährisch-Trübau, en Moravie, fournit un exemple (Voir ce que j'ai dit de cette fabrique d'étoffes dans *l'Industrie de la soie*, 2^e édition, page 128).

propre et satisfait à des besoins différents ; chacun d'eux devrait être appliqué.

L'enseignement secondaire serait organisé dans une école de fabrique, à la fois théorique et pratique, avec deux années d'études au moins ¹.

L'enseignement supérieur serait donné dans une école du degré supérieur, ou pour employer une désignation avec laquelle on s'est familiarisé, dans une école de hautes études ; il serait, à dire vrai, constitué par une suite de cours de science, d'art et de technique, cours indépendants, quoique formant en réalité, s'il est permis de parler ainsi, les anneaux d'une même chaîne.

Je reviendrai plus tard sur l'une et l'autre de ces institutions.

Je suppose résolue la question de principe ; je suppose même que la Chambre a adopté le type et la constitution de ces écoles, le programme des études, l'organisation matérielle. Il faut examiner dans quel sens la réalisation de ces projets sera poursuivie.

La Chambre entreprendra-t-elle seule de fonder ces écoles ?

¹ L'Académie des beaux-arts s'est montrée partisan de la création d'écoles de cet ordre, en vue d'une alliance libre de l'art avec l'industrie. « Tous les arts industriels de la France, a dit F. Halévy, secrétaire perpétuel de l'Académie, doivent y trouver l'enseignement supérieur indispensable à leurs productions si variées. Cet enseignement général des parties spéciales de l'art qui sont le lien des diverses industries, en se répandant, en se renouvelant sans cesse, doit maintenir, féconder, élever encore le goût de nos fabricants. » (*Rapport sur l'ouvrage du comte de Laborde*, 1858, page 11.)

Pour aborder la discussion de ce point, divisons la question.

Prenons l'école de fabrique.

Que ce soit une simple école de tissage, une école de fabrication avec un plus large cadre d'études, une école supérieure de l'industrie de la soie, cette école ne sera établie qu'au prix d'une dépense considérable. Il faudra pourvoir à l'achat du terrain, à la construction du bâtiment, à l'aménagement de celui-ci, à l'acquisition du matériel scientifique et industriel, du mobilier, de la bibliothèque, des collections de modèles et de produits.

L'école ne pourra subsister, si l'on s'en rapporte aux précédents, qu'au moyen d'une subvention annuelle qui représentera un capital de 700,000 à 800,000 francs au moins.

La subvention est, par année, de 55,000 francs à Lille, de 58,000 francs à Mulhouse, de 60,000 francs à Moscou. Les charges annuelles sont à Rouen de 66,000 francs, à Lille de 87,000 francs, à Mulhouse de 110,000 francs, ou de 88,000 francs, les dépenses du pensionnat déduites. Ces charges ont été plus grandes dans les premières années du fonctionnement de ces écoles. A l'école de Côme, les émoluments du personnel montent à 35,000 francs. Des écoles professionnelles bien modestes ne dépensent pas moins de 20,000 à 25,000 francs par an.

Les écoles polytechniques allemandes, qui ont un cadre d'enseignement plus large, ont naturellement un budget de

dépenses plus élevé. Ce budget s'élève à 240,000 francs à Aix-la-Chapelle, à 290,000 francs à Carlsruhe, à 310,000 francs à Stuttgart; je ne cite pas les écoles les mieux dotées, car il y en a dont l'entretien absorbe 600,000 francs par an ¹.

On peut estimer, je parle toujours d'après les précédents, de 1,000,000 à 1,200,000 francs le capital nécessaire à la création à Lyon d'une école pour l'industrie de la soie. L'école de Mulhouse a coûté près de 400,000 francs et celle de Bordeaux près de 600,000 francs; les frais de premier établissement de l'Institut industriel de Lille s'élèveront à 1,100,000 francs environ, et l'on estimait, à Zurich, à 700,000 francs les dépenses à faire pour la fondation de l'école de tissage. Il est probable que la dépense sera plus grande à Lyon que dans les villes dont je viens de parler.

Tout cela est bien peu de chose auprès du capital que représente une école polytechnique allemande. L'école d'Aix-la-Chapelle a coûté déjà deux millions de francs, et il reste à y faire pour trois millions et demi de travaux.

A Lille, à Bordeaux, à Rouen, à Amiens, à Reims et dans d'autres villes, les institutions de ce genre ont été fondées à la suite d'accords entre le Conseil général, le Conseil municipal, la Chambre de commerce, les sociétés sa-

¹ Je dois une partie des renseignements sur les écoles allemandes à M. le conseiller von Kaven, directeur de l'École polytechnique d'Aix-la-Chapelle.

vantes et les fabricants. On a procédé de la même manière à Zurich, à Côme, à Barmen, à Verviers, avec cette différence que, dans les pays étrangers, l'État a souvent pris une part importante à la fondation.

Il est probable qu'on n'aurait pas besoin à Lyon de réunir toutes ces forces pour une création semblable ; la Chambre de commerce et les fabricants pourraient l'accomplir et la soutenir seuls. Si l'utilité de l'entreprise était reconnue, il semble que cette entreprise pourrait être constituée comme l'a été celle qui a eu pour objet l'établissement d'une école de commerce.

Il est donc à désirer que cette question soit débattue par ceux au profit desquels l'école doit être fondée, et qui ont le plus d'intérêt à maintenir la Fabrique de Lyon dans les meilleures conditions d'existence et de développement.

Je ne pense pas qu'on puisse sérieusement contester la nécessité de remettre à une société indépendante l'œuvre de la fondation d'une école d'industrie. Que la Chambre de commerce prenne l'école sous son patronage ; qu'elle ait, comme à l'École de commerce, sa part, une large part même, dans l'administration ; rien de mieux, mais il ne paraît pas qu'une institution dont le gouvernement doit être aussi actif, aussi vigoureux et aussi vigilant, puisse être sous la direction immédiate d'un corps qui est renouvelé sans cesse par la voie de l'élection et qui a surtout tant d'autres devoirs à remplir.

J'ai dit que l'établissement récent d'une section de tissage à l'École de commerce devait être regardé comme un essai, et que la réussite de cet essai était très-probable. Dans ce dernier cas, cette section prendra une extension qui rendra difficile son maintien dans les conditions actuelles ; d'une part, il y aura dans l'école comme une rupture d'équilibre, et, d'autre part, il est possible qu'on juge alors insuffisants le cadre et le niveau de l'enseignement, comme les installations matérielles.

La société qui a fondé et qui possède l'École supérieure de commerce serait le mieux placée pour entreprendre la fondation d'une école de fabrique tout à fait distincte de l'École de commerce. Il est vraisemblable que cette société n'aurait pas de peine à former un nouveau capital destiné à pourvoir largement aux dépenses de cette seconde fondation, et je pense qu'on peut ne pas prévoir le cas où, à défaut de cette société, une autre devrait être constituée en vue de cette œuvre. Il est probable que, dans l'un et l'autre cas, la Chambre de commerce ne refuserait pas de donner son concours dans les mêmes conditions que précédemment ¹.

Ainsi, l'essai qui est fait aujourd'hui serait, de toute façon, le point de départ de l'institution nouvelle.

Admettons que le principe ait été adopté, la société formée et le capital souscrit, quelle sera cette école, cette

¹ La Société de l'École de commerce a été fondée au capital de 1,200,000 francs ; la Chambre de commerce a souscrit pour 100,000 francs.

école qui aura le caractère effectif d'une école secondaire, l'ordonnance et le nom d'une école supérieure?

Il faudra se décider entre trois projets.

Si l'on suit l'exemple de Lille et de Rouen, l'école profitera à toutes les industries lyonnaises. Elle aura une première division avec un enseignement général, et une seconde division avec un enseignement spécial.

Dans quelques écoles, l'enseignement spécial est unique, je veux dire qu'il est suivi par tous les élèves.

Dans d'autres écoles, on a introduit le système usité à l'École centrale des arts et manufactures et dans les écoles polytechniques allemandes. La division spéciale est partagée en sections : chaque section est consacrée à un groupe d'industries, ou à une seule industrie, voire même à une profession distincte; l'enseignement est par suite plus concentré.

Mais l'industrie de la soie règne à Lyon en souveraine, et il faut bien reconnaître qu'une industrie qui a toujours fait, depuis trois siècles, la fortune et la grandeur de la cité, mérite qu'on ait pour elle des préférences. C'est d'ailleurs l'industrie qui a le plus d'importance dans la région; c'est elle seule qui pourra fournir les dotations nécessaires et assurer un recrutement d'élèves large et régulier.

Je prévois donc que le choix de la Chambre portera sur le projet qui aura ordonné l'enseignement exclusivement en vue de l'industrie de la soie.

Mais ce n'est pas tout.

Cet enseignement sera-t-il réglé dans l'intérêt de l'industrie de la soie tout entière :

Filage et ouvraison de la soie,

Tissage de la soie,

Teinture de la soie ;

Ou bien cet enseignement sera-t-il restreint à l'une des branches de cette industrie, à celle de la fabrication des étoffes de soie ?

Chacun de ces sous-projets se recommande par de notables avantages.

Je ne veux pas entrer ici dans le fond du débat. Je me bornerai à dire que le projet le plus large aurait dans la pratique le plus de chances de réussite et rendrait le plus de services, même à la seule ville de Lyon. J'ajouterai que, même dans une école ayant pour objet de préparer à la fabrication d'étoffes de soie, il ne serait pas possible de laisser de côté l'étude théorique et pratique des procédés de production, d'ouvraison et de teinture de la soie. Je dirai enfin qu'une ville qui tend à devenir le principal marché de la soie, où l'on ne veut rien négliger pour seconder ce mouvement si heureux et conserver ce nouvel élément de prospérité et cette source de profits, ne peut pas ne pas fournir, dans son sein, à la population l'instruction spéciale qu'exigent la manipulation et le commerce d'une matière aussi difficile à connaître et qui est d'un si haut prix.

Il est possible que l'opinion publique ne soit pas d'abord favorable au projet le plus large; je serais étonné si les fabricants lyonnais ne revenaient pas bientôt de ce premier sentiment, à supposer qu'il eût été le leur, et s'ils n'encourageaient pas l'établissement d'une grande école pour toute l'industrie de la soie à Lyon, puisque cette ville est et ne peut manquer de rester le grand centre de l'industrie et du commerce de la soie.

Mais je ne saurais oublier que je dois demeurer en présence des projets qui intéressent le plus directement la Fabrique lyonnaise.

Sous la réserve de ce que je viens de dire, je m'en tiendrai donc à l'idée qu'une école, secondaire ou supérieure, comme l'on voudra, sera ouverte à Lyon, et qu'elle le sera au profit exclusif de la fabrique d'étoffes de soie.

Quel type conviendra le mieux? Je ne saurais le dire. Je ne connais pas d'école dont l'organisation et le programme puissent être pris pour modèles. Il faudra chercher en des lieux divers les matériaux avec lesquels on élèvera l'œuvre nouvelle.

La théorie et la pratique devraient avoir chacune une part égale dans les études; je dis une part égale, quoique l'expérience ait démontré l'avantage de la prédominance de l'enseignement théorique, mais j'estime que cette prédominance sera assurée dans de meilleures conditions, si l'école secondaire a son complément dans les cours libres dont je parlerai plus loin.

Le cadre me paraît facile à tracer, quoiqu'aucun des programmes connus ne soit tout à fait satisfaisant.

L'enseignement devrait présenter trois divisions, qui auraient chacune une importance à peu près égale. La science, l'art¹ et la technique de la fabrication seraient chacun l'objet d'un cours d'études indépendant et dans lequel les diverses parties de ces études auraient un étroit enchaînement.

Je ne veux qu'indiquer sommairement quelles seraient les matières de l'enseignement :

LETTRES

Langue française (particulièrement l'étude du style clair, concis, exact, qu'exige la pratique des affaires) ;

Une langue vivante étrangère (la langue anglaise de préférence).

SCIENCE

La comptabilité et les calculs (l'enseignement est généralement insuffisant en ce point) ;

L'histoire naturelle, la physique, la mécanique, la chimie, pour ce qui, dans ces sciences, se rapporte à tous

¹ M. Léon Charvet a publié en 1870 une étude qui porte pour titre : *De l'enseignement des beaux-arts au point de vue de leur application à l'industrie lyonnaise.*

les filaments textiles et à leurs propriétés, aux métiers, aux matières colorantes et à la teinture ;

La géographie ;

Le droit industriel ;

Le droit commercial ;

L'économie politique.

ART

Les principes de l'art ;

Les éléments de la géométrie appliquée aux arts du dessin ;

Le dessin ;

La science du coloris ;

L'étude des formes et des dessins tirés des objets naturels (flore ornementale, etc.) ;

Les principes et l'histoire de l'ornement.

TECHNIQUE

Les éléments de la pratique :

Du filage et du moulinage de la soie ;

De la teinture de la soie ;

Du tissage de la soie ;

De l'impression et de l'apprêt des tissus de soie ;

La théorie de la fabrication des étoffes de soie ;

Le montage des métiers ;

L'histoire et la science, à un point de vue plus général, de la fabrication des tissus.

MORALE

Les devoirs du fabricant ¹.

L'école contiendrait un atelier réservé au tirage et à l'ouvraison de la soie, un laboratoire destiné aux études relatives à la teinture, un atelier de tissage à la main et un atelier de tissage à la mécanique.

Les jeunes gens devraient trouver dans une école de ce genre la préparation la meilleure pour entrer dans l'industrie, mais il est douteux, comme je l'ai dit plus haut, qu'on puisse fixer et maintenir la durée des études à trois années. Nous vivons dans un temps où l'on est dans une sorte de fièvre et où l'on a des impatiences de plus d'une sorte ; l'impatience d'abréger la durée de l'étude n'est pas la moins vive.

Trois années, le terme des études à Lille, à Rouen, à Mulhouse, combien c'est peu auprès de la lente initiation au travail qui a été une des causes de la force des artistes et des fabricants dans les anciens temps. Personne de nos jours ne s'enorgueillirait de cette patiente et obscure préparation comme on le faisait autrefois. Écoutons ce que,

¹ On comprendra la convenance de ne pas laisser les jeunes gens sans un enseignement qui leur fasse connaître leurs devoirs. C'est dans cet esprit qu'on a créé à l'École supérieure de commerce un cours des *Devoirs du négociant*. Dans une école d'industrie, ce cours devrait même avoir une portée plus haute et plus de largeur.

au rapport de Vasari, disait un des plus fiers maîtres italiens : « Moi, Cennino, fils d'Andrea Cennini, né à Colle di Valdesa, je fus initié aux secrets de l'art, pendant douze ans, par le fils de Taddeo, Agnolo de Florence, mon maître. » Ce Taddeo avait été, durant vingt-quatre ans, l'élève de Giotto. Au treizième siècle, dans un temps où le tissage de la soie était nouveau en France et devait être bien simple, le maître du métier des draps de soie et de velours, à Paris, devait avoir passé six ou huit années en apprentissage, et souvent encore autant d'années comme compagnon.

Soumettons-nous aux exigences du temps présent, et résignons-nous à régler les études pour une durée de deux ans, sauf à être plus difficile pour l'admission ou à établir une division préparatoire.

Voici le jeune homme entré dans l'industrie ; il a été bien préparé ; il fait dans le bureau ou dans l'atelier l'apprentissage du travail et de la vie militante du fabricant. S'en tiendra-t-il à ce premier fonds de connaissances qui est le fruit de ses études à l'école ? N'aura-t-il que cet unique apport, cet apport primitif, quand il prendra en mains, et pendant tout le temps qu'il gardera la conduite des affaires ?

Sur ce point, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Suisse, l'avis est unanime. Il faut faire en sorte que le chef d'industrie puisse se tenir au courant de ce qui est de nature à l'intéresser et à lui servir, tant dans les con-

quêtes de la science, les progrès dans l'industrie, le mouvement dans les arts, que dans les changements de la condition économique des peuples producteurs et des peuples consommateurs. Le passé peut lui apporter, en bien des cas, autant d'enseignements utiles que le présent. S'instruire, s'instruire toujours, est en ce temps-ci, non pas un simple devoir, mais une impérieuse nécessité.

Mais ce n'est pas dans une école, avec son ordonnance régulière, que les fabricants ou leurs coopérateurs peuvent aller, je ne dis pas recevoir des leçons, mais écouter des exposés rapides et substantiels. Il faut tenir compte du caractère et de la position des auditeurs, des exigences de leurs devoirs et des dispositions de leur esprit.

Quand, sous le Directoire, on voulait créer, à Lyon, un Conservatoire des arts et métiers, on songeait aux hommes faits, bien plus qu'aux jeunes gens ¹. Le Conservatoire devait être une institution destinée à entretenir, à *conserver*, chez les chefs de l'industrie lyonnaise, les anciennes traditions et les connaissances qui sont le fondement de tout progrès. Dans le projet de Daunou, autant qu'on peut en juger d'après le témoignage de son collègue

¹ Le Conseil des Cinq-Cents avait chargé plus particulièrement Daunou, Mayeuvre, Coupé et Heurtaut-Lamerville de l'étude de ces questions; ces représentants ont fait, en 1796, en 1797 et en 1798, plusieurs rapports au Conseil. On connaît, par une lettre de Mayeuvre, du 22 février 1797, la nature de l'enseignement qu'on voulait établir à Lyon : dessin de la figure, dessin de la fleur, mise en carte, géométrie, perspective, mécanique appliquée aux métiers, chimie générale, chimie appliquée à la teinture. Ces mêmes questions ont été portées plus tard devant le Tribunal, mais n'y ont pas reçu de solution.

Mayeuvre, l'enseignement avait plus de place qu'au Conservatoire de Paris, où il était à peu près nul à cette époque. Ce projet ne fut pas mis à exécution. Il fut repris en partie, en 1800, par le Conseil municipal de Lyon, sur un rapport de Mayeuvre ¹, et l'on trouve exprimées dans ce rapport les mêmes idées qui inspirent les propositions actuelles ².

La pensée de l'établissement à Lyon d'un Conservatoire de l'industrie de la soie vient naturellement encore à l'esprit aujourd'hui, et je ne crois pas que la réalisation offre de difficulté.

Et d'abord que devrait être un Conservatoire de l'industrie de la soie? Il devrait être ce qu'est le Conservatoire des arts et métiers à Paris, aux termes des décrets et des ordonnances qui l'ont constitué tel qu'il est maintenant. Il devrait se composer de collections et de cours.

Il n'y a plus de doute ici sur le caractère de généralisation de l'institution; celle-ci devrait être créée au profit de l'industrie de la soie tout entière. Le fabricant lyonnais

¹ Le rapport de Mayeuvre fut présenté au Conseil municipal dans la séance du 9 décembre 1800.

² Le vœu adressé au Gouvernement, en 1800, par le Conseil municipal de Lyon, ne fut pas exaucé. A défaut de l'institution elle-même, on en donna, sous le Consulat, en 1802 ou en 1803, le nom (*Conservatoire des arts*) aux écoles et aux musées qui avaient été établis dans l'ancienne abbaye des Bénédictines de Saint-Pierre. Les écoles (l'ancienne *École académique de dessin*, l'*École de dessin pour la fleur*, l'*École centrale*, l'*École théorique et pratique pour la fabrication des étoffes de soie*) et les musées avaient chacun son organisation propre et n'avaient entre eux d'autre lien commun qu'une même commission directrice.

a d'ailleurs tout intérêt à ne pas rester étranger à ce qui touche à la matière première qu'il met en œuvre.

Les collections devraient ne recevoir que les objets d'art, les modèles et les produits offrant une utilité réelle, directe ou indirecte, au point de vue de l'industrie de la soie.

Les cours, indépendants les uns des autres, ouverts le soir pendant la saison d'hiver, n'auraient chacun qu'un petit nombre de leçons, et seraient préparés, non pas afin de donner un enseignement systématique, mais dans le but de familiariser les auditeurs avec celles des questions d'art ou de science qui pourraient suggérer des idées ou des applications nouvelles à des esprits exercés et attentifs. Cet enseignement serait naturellement très-varié ; il serait aisé de le rendre attrayant.

Les collections existent déjà. La Chambre de commerce a voté, le 27 septembre 1858, la création d'un musée d'art et d'industrie. Ce musée a été fondé, il a rendu de grands services et il en rend chaque jour. Il ne doit ses richesses qu'à la Chambre, et la Chambre a conduit cette entreprise avec ses seules ressources.

Sans doute la formation du musée a été poursuivie jusqu'à présent avec une sorte d'indécision, et l'objet capital de l'institution, celui du moins qui était dans la pensée des fondateurs en 1858, n'a pas été mis en relief d'une façon suffisante, mais ce qu'il était essentiel de faire a été fait. Des matériaux nombreux ont été réunis, l'ordre se fait peu à peu dans ces suites si diverses, et la Chambre

possède dans ce musée, qui est trop ignoré, deux mille deux cents ouvrages relatifs à l'art et à l'ornement, neuf mille trois cents dessins, estampes ou photographies, quinze mille échantillons de cocons, de soies et d'étoffes, seize cents objets divers.

J'ai exposé, dans le mémoire que j'ai écrit pour la Chambre de commerce en 1858 et dont elle a adopté les conclusions, dans quelle direction le musée devrait être formé, afin qu'il rendît le plus de services aux industriels. Dix-huit ans se sont passés depuis lors, et j'aurais peu de chose à changer à ce plan. Ce plan a du reste été mis également à exécution à Moscou et à Vienne ; l'Académie des Beaux-Arts, au jugement de laquelle l'avait soumis M. le Ministre du commerce, l'a approuvé sur un rapport qui a été cité bien souvent et qui fut fait par Duban, ce grand architecte dont le talent était si élevé et le goût si sûr ¹.

Je suis cependant d'avis qu'il faudrait tracer avec plus de précision l'ordonnance tout à fait spéciale de ce musée, car cette ordonnance n'a pas été comprise ; j'accomplirai plus tard cette tâche.

Ni les fabricants ni le public n'ont tiré du musée l'enseignement et le profit qu'il aurait pu leur donner. Cela tient à la façon dont il a été formé.

Il serait facile de lui imprimer une physionomie nou-

¹ On trouvera ce rapport à l'Appendice.

velle. Le défaut d'unité et d'harmonie lui fait perdre une partie de sa valeur. Mérimée, Hippolyte Flandrin, Duban, le marquis de Laborde, Saint-Jean, ont suggéré d'ingénieuses améliorations ; je conseillerais de les appliquer. Il y a des lacunes à combler, et une sorte de proportion doit être établie entre les différentes divisions ; il faudrait former des suites nouvelles et ayant quelque originalité, et je voudrais que les modèles fussent assez nombreux pour qu'il fût possible de renouveler de temps en temps l'exposition qui en serait faite. Quand un musée n'a pas une grande étendue, il faut recourir à ce dernier moyen, car le public est bientôt las de voir les mêmes objets. Tout cela obligerait à faire des acquisitions qui n'entraîneraient pas une grande dépense.

Il faudrait surtout, autant que permettent de le faire des locaux qu'on aura de la peine à bien approprier à leur destination, introduire dans les collections cette succession méthodique, cet ordre didactique, si je puis parler ainsi, qui permet aux visiteurs de s'instruire.

« Le goût ne se forme et ne s'épure, a dit, dans l'enquête faite par la Chambre des communes en 1835, un ouvrier anglais, rédacteur d'un journal populaire, que par la vue de belles formes. Des copies des meilleures œuvres de l'art, sans distinction d'époque et d'origine, largement répandues, seront le plus sûr moyen de faire notre éducation en matière de goût. » J'ai cité l'opinion de l'ouvrier, mais, dans la même enquête, un artiste et un

savant, qui ont laissé chacun un nom célèbre, C. R. Cockerell et le docteur Waagen, ont tenu le même langage ¹. On est d'ailleurs d'accord sur ce point, mais l'exécution n'a pas répondu aux intentions. Je n'apprendrai rien à personne en disant qu'il existe des préventions contre les copies.

Il faut se garder d'ordonner un musée comme un cabinet de curieux.

On n'a pas généralement une idée nette de ce que doit être un musée. Un musée n'est ni un magasin, ni un salon ; il est, il doit être une école d'un genre particulier ; c'est une bibliothèque parlante, a dit je ne sais quel écrivain ². Aucun objet ne doit y prendre place que comme moyen d'instruction ou d'étude ; que ce soit au point de vue de l'art, de l'histoire ou de la technique, peu importe, mais chaque objet, par sa valeur propre ou par ce qu'on peut appeler sa valeur de position, doit présenter un enseignement ou exercer, dans un sens voulu, une influence sur l'esprit. Tout est à régler à cette fin.

L'organisation des cours présentera des difficultés : on les surmontera. Un demi-siècle s'est passé avant que l'enseignement fût établi, au Conservatoire des arts et métiers, sur les bases actuelles, et cependant le cadre de ces études

¹ *Report from the select committee on arts and their connexion with manufactures; with the minutes of evidence.* 1836, in-folio.

² « Les musées sont indispensables au développement des intelligences, au maintien de l'élevation des esprits. » H. de Triqueti, *Les trois musées de Londres*, 1856.

était simple. On mettra certainement moins de temps à arrêter l'ordonnance de cet enseignement nouveau, ordonnance qui ne peut pas être invariable.

Limité à la saison d'hiver, à une durée de quatre mois, du 1^{er} décembre au 1^{er} avril, par exemple, et donné dans une salle séparée du musée, l'enseignement pourrait ne comprendre, au commencement, que trois ou quatre cours, chacun de deux ou trois leçons, et serait porté, par degrés, à sept ou huit cours et à un total de vingt-cinq leçons.

On puiserait la matière de ces leçons à des sources diverses : mécanique appliquée au tissage ; physique, en ce qui se rapporte aux propriétés des filaments animaux ou végétaux ; chimie dans ses applications à la teinture ; art, ou du moins cette branche de l'art que les Anglais appellent *Ornamental art* ; science du coloris ; étude des formes et des dessins dans les œuvres de la nature ; discussion des faits relatifs aux vers à soie, à leurs races, à leur éducation et à leurs maladies ; exposé du mode de fabrication des étoffes dans les autres manufactures de la France et de l'étranger ; état comparé des forces des fabriques rivales ; histoire des anciens tissus ; situation économique des nations avec lesquelles la ville de Lyon entretient le plus de relations : l'Angleterre, les États-Unis, la Chine, le Japon ; questions actuelles d'économie politique, de droit industriel ou commercial, d'administration publique ; géographie même, non pas la vieille

science, étroite et stérile, mais la science féconde qui permet de pénétrer les causes des courants du commerce et des déplacements de l'industrie, des aptitudes et des destinées des peuples, etc.

Le choix des professeurs dépendrait du choix des sujets qui aurait été arrêté pour une saison. On les recruterait parmi les professeurs du Conservatoire des arts et métiers, des grandes écoles spéciales, des facultés des sciences, parmi les savants, les artistes, les érudits et les économistes.

Dans les premières années, l'ordonnance de ces cours serait irrégulière; le cadre de cet enseignement se formerait par degrés, et il est probable que, dans un temps peu éloigné, on aurait constitué un ensemble de leçons variées, confiées à des hommes certains de captiver l'attention de leur auditoire.

Une semblable entreprise, musée et cours, conduite avec un esprit systématique et des vues élevées, rentrerait dans les attributions de la Chambre de commerce. Elle n'obligerait celle-ci à aucune grande dépense; elle n'entraînerait ni constructions nouvelles, ni acquisitions considérables, ni personnel permanent, ni engagements d'aucune sorte. On serait toujours maître de réduire ou d'augmenter le nombre des cours et celui des leçons, comme aussi de diversifier l'enseignement suivant la direction des idées, les intérêts ou les besoins actuels de la Fabrique lyonnaise.

La direction supérieure d'un conservatoire de l'industrie de la soie ne causerait à la Chambre aucun embarras. L'administration serait remise à un conseil composé de plusieurs de ses membres, auxquels elle adjoindrait un petit nombre d'hommes compétents. Le pouvoir exécutif serait dévolu à un délégué de la Chambre. Il serait temps de constituer une administration spéciale, à supposer qu'elle fût devenue nécessaire, quand l'expérience aurait réussi et quand l'entreprise présenterait la certitude d'une longue durée.

Je n'ai adopté le titre de *Conservatoire* que parce qu'il rappelle à l'esprit le Conservatoire des arts et métiers de Paris, dont l'ordonnance générale, bien qu'incomplète, est la meilleure que l'on connaisse.

Aucune des idées que je soumetts à la Chambre n'est absolument neuve. Je les ai présentées déjà, en 1854 ¹, en rendant compte, comme membre du jury de la première Exposition universelle, de l'état à cette époque de plusieurs branches de l'industrie parisienne. L'idée de la réunion ou plutôt de la liaison de collections et de cours est appliquée à Londres, à Berlin, à Vienne, à Moscou. L'idée de l'appropriation directe d'un musée aux besoins d'une industrie, à laquelle on a trouvé un caractère d'étrangeté, est familière en réalité aux fabricants lyonnais. Quel est

¹ *Rapport sur les objets de parure, de fantaisie et de goût; Travaux de la Commission française du Jury international; tome VII, 1854.*

celui d'entre eux qui ait contesté l'utilité pour lui-même d'un cabinet de dessins et de modèles? L'idée de la création d'écoles de fabrication et de cours spéciaux est répandue dans le monde entier; elle a été réalisée à peu près partout. L'idée d'associer la théorie à la pratique, l'idée d'ajouter sans cesse par des apports étrangers au fonds de connaissances du chef d'industrie avec le moins d'effort pour celui-ci, l'idée de rapprocher les fabricants des savants, des artistes, des voyageurs, des curieux de recherches, tous gens propres à suggérer des vues nouvelles : tout cela a été discuté maintes fois, tout cela a été mis à exécution avec plus ou moins d'intelligence ou de bonheur en des lieux différents.

La justesse de ces idées et l'utilité de leur application n'ont pas, que je sache, été contestées ; ces choses, je le répète, ne sont plus à l'état d'utopie. Je reconnais que les échecs ont été nombreux ; toutefois ils ont été dus le plus souvent à une exécution hâtive, à l'insuffisance des ressources ou au manque de persévérance.

L'heure est-elle venue d'aborder la discussion de l'organisation et celle des programmes d'études pour l'un et l'autre enseignement? Je ne le pense pas.

Ces questions ont été d'ailleurs déjà élucidées. Des écoles professionnelles sont en plein fonctionnement, et des cours spéciaux sont ouverts dans un grand nombre de villes manufacturières en France et à l'étranger. On a fait l'épreuve de l'efficacité des divers programmes. Il faut

évidemment avoir un programme d'études particulier pour chaque centre d'industrie, parce que chaque industrie a ses besoins propres, mais le cadre de l'enseignement est partout à peu près le même :

Pour une école de fabrique, on a, dans le programme de la section du travail de la soie à l'Institut technique de Côme, programme qui a été établi pour deux années d'études, un type auquel il est possible qu'on n'apporte que de légères modifications. Je le trouve cependant insuffisant en plusieurs points.

Je rappelle ci-après quel est ce programme :

PREMIÈRE ANNÉE

Langue italienne, langue française et langue allemande ;

Économie politique ;

Droit industriel ;

Droit commercial ;

Comptabilité, tenue des livres et calculs ;

Dessin d'ornement ;

Histoire naturelle des matières textiles ;

Chimie appliquée à la teinture de la soie ;

Mécanique appliquée.

SECONDE ANNÉE

Langue allemande ;

Dessin d'ornement;

Chimie appliquée à la teinture de la soie;

Mécanique appliquée à l'ouvraison et au tissage de la soie ;

Éducation des vers à soie, filage, moulinage, teinture et apprêt de la soie, théorie de la fabrication des tissus, tissage de la soie ¹.

J'ai tracé plus haut le programme que je crois le mieux adapté à l'institution lyonnaise, mais on ne manquera pas d'exemples, et je connais vingt écoles au programme d'études desquelles, quoique leur programme ait été établi pour des besoins autres que ceux de l'industrie de la soie, on peut faire utilement quelques emprunts. Il sera sage de ne régler le travail intérieur dans l'école lyonnaise qu'après avoir fait une étude attentive des programmes d'un certain nombre d'écoles, entre autres des écoles de tissage de Créfeld, de Mulheim sur le Rhin, de Mulhouse, de Milan et de Verviers, des Instituts techniques italiens, de l'École supérieure d'industrie de Rouen, de l'École de céramique de Limoges, de l'Institut industriel de Lille, de nos écoles d'arts et métiers, de l'École Stroganoff de Moscou et de plusieurs autres écoles moins spéciales.

Pour l'enseignement supérieur, je ne connais pas de modèle, ou plutôt je ne conseille pas de prendre pour modèle l'une ou l'autre des institutions qui existent. Ce que

¹ *Il R. Istituto tecnico e la Scuo'a di setificio in Como. 1873.*

j'ai dit à ce sujet aura fait comprendre combien grande est la différence entre cet enseignement et l'enseignement qui est donné soit dans une faculté des sciences, soit au Conservatoire des arts et métiers, soit à l'École centrale des arts et manufactures. On peut se faire une idée du mode d'enseignement que je conseille par les *lectures* qui ont été établies au musée de South Kensington et qui ont de dix mille à douze mille auditeurs chaque année, ou par les leçons que, dans bien des villes, en Angleterre et en Allemagne notamment, des clubs ou des cercles demandent, à l'instigation, pour le plaisir et le profit de leurs membres, à des hommes d'un talent éprouvé. Il faudra créer le cadre, créer les programmes, inspirer l'esprit de l'enseignement, régler la mise en scène de celui-ci, former les professeurs. La chose n'est pas impossible.

Veut-on juger de ce que peut être un enseignement de ce genre ?

En 1853, le professeur Edward Forbes a consacré cinq leçons à l'étude des formes animales, en particulier dans les groupes des mollusques, des rayonnés, des annelés et des protozoaires. C'était toucher à la partie la plus obscure de l'histoire naturelle : pouvait-il être de sujet plus ingrat ? M. Edward Forbes, parlant devant un auditoire de manufacturiers anglais, s'est attaché à mettre en lumière les arrangements et les répétitions symétriques si élégants qui sont le caractère de nombreuses

espèces, les dessins d'une variété infinie et d'un enchevêtrement inouï procédant de la plus simple figure primitive, les entrelacs singuliers, les courbes curieuses brusquement rompues, les gammes de nuances qui échappent à l'analyse, les effets imprévus de contraste de couleurs, les irisations et les glaçures, tant de rares et de précieux modèles que l'art humain n'a jamais égalés, que le savant connaît à peine, dont le fabricant ignore l'existence. Ainsi, de ces observations de science pure et de cette étude en réalité fort aride, des industriels ont eu sans peine le bénéfice.

Je citerai un autre exemple que j'emprunterai à l'histoire de la Chambre de commerce elle-même.

En 1842 et en 1843, à la demande de la Chambre et de la Société d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon, M. Chevreul a donné, à Lyon, plusieurs leçons sur la théorie des effets optiques dans les étoffes de soie. M. Chevreul, dont tout le monde connaît la science profonde, fit l'exposé des principes auxquels se rapporte l'explication des phénomènes optiques; il appliqua ces principes à l'explication des effets optiques que présentent les étoffes de soie et montra les conséquences de ces applications à l'art du tissage des soieries, afin que le fabricant tirât désormais le meilleur parti des matériaux qu'il doit mettre en œuvre ¹.

¹ Les leçons de M. Chevreul ont été publiées par la Chambre de commerce de

Je puis, je pense, ne pas m'arrêter davantage sur ce point.

On a objecté que ces idées tant de fois agitées, ces projets tant de fois tracés, discutés, remaniés, seront difficilement mis à exécution par une Chambre de commerce; que le rôle et les fonctions de celle-ci sont autres; que, si elle a créé une institution, il est douteux qu'elle fasse prospérer l'institution même la mieux conçue, la mieux ordonnée, la mieux dotée et la plus nécessaire. Une direction impersonnelle, dit-on, est presque toujours inefficace. J'abrège les objections.

• C'est à cette opinion que se rattache le projet de constituer une société indépendante à laquelle la Chambre remettrait, à titre d'usufruit, avec une subvention, l'administration, la conduite, et pour ainsi dire l'exploitation de son musée. Cette société, suivant l'exemple de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, imprimerait au musée un caractère nouveau, accroîtrait son action par des expositions successives, en faisant appel, tantôt aux possesseurs d'objets précieux, tantôt aux artistes et tantôt aux fabricants. Elle ferait, à de certains jours, du musée un salon, où l'on entendrait la parole de tel ou tel de ces maîtres dont le nom seul suffirait à attirer ceux-là mêmes qui sont le plus contraires à ces entreprises inspirées par l'esprit de progrès.

Lyon; elles ont formé un volume, intitulé: *Théorie des effets optiques que présentent les étoffes de soie*. Paris, 1846; in-8, avec planches coloriées.

C'est à cette société que seraient remises les destinées du musée; c'est elle qui l'enrichirait, le développerait, y introduirait le mouvement et la vie; c'est elle qui prendrait l'initiative de l'enseignement nouveau.

Ce projet est séduisant. Je ne saurais dire jusqu'à quel point il a été étudié et quelle réussite serait assurée à sa réalisation, si la Chambre en adoptait le principe.

Je ne crois, quant à moi, ni aux avantages d'une combinaison de ce genre, ni à la durée ni au succès de cette entreprise.

Un musée, surtout un musée créé et entretenu pour un but précis, pour l'*utile*, est une œuvre austère, toute de persévérance et d'abnégation. Il doit être formé pour l'étude patiente et réfléchie; il doit être ordonné avec une rigueur systématique. La mise en scène que comporte un salon serait déplacée.

Est-ce à dire qu'il faille laisser le musée uniforme, froid, sombre et muet, qu'il faille accepter de le voir toujours triste et désert? Non certes, mais la Chambre de commerce saura bien, quand elle le voudra, lui donner le rajeunissement et l'éclat nécessaires. Quoi de plus aisé que d'écarter ce qui est médiocre, vulgaire ou inutile, que de faire des classements qui seront à eux seuls une leçon, que de rendre chaque objet plus instructif par l'explication qui l'accompagnera et qui aura été faite à l'usage des visiteurs, que de régler l'exposition et le service de telle façon que le musée soit de temps en

temps en quelque sorte renouvelé, car l'oubli se fait souvent, même pour les meilleures choses, quand rien ne vient ranimer le goût de l'étude et exciter la curiosité.

Un musée (je n'ai pas à m'occuper des musées d'État), un musée, dis-je, n'aura jamais, en France, quoi qu'on fasse, l'attrait d'une exposition de tableaux modernes, et l'on ne trouvera pas pour la foule mondaine d'appât qui l'y attire et qui l'y retienne.

Je craindrais donc de voir le musée plaire davantage aux curieux et aux désœuvrés, mais perdre de sa valeur intrinsèque, perdre aussi sa clientèle un peu étroite, mais fidèle, de travailleurs assidus, et ne plus être le conservatoire de tout ce qui a fait la fabrique lyonnaise d'étoffes de soie, toute l'industrie lyonnaise même, grande et glorieuse dans le passé, comme de tout ce qui peut favoriser son perfectionnement.

Ce n'est ni par des tableaux ni par des statues qu'il faut enrichir le musée. Les œuvres les plus charmantes de l'art moderne n'y seraient pas à leur place. L'art doit y être représenté, mais seulement par ses chefs-d'œuvre, et la copie ¹ suffira, je m'appuie sur l'opinion de plus d'un grand artiste, pour donner aux travailleurs la notion du beau. Il n'est pas à désirer que le musée doive son renom

¹ Les seules copies utiles dans le musée dont il s'agit sont celles qui rendent, avec une fidélité rigoureuse, les traits essentiels de l'œuvre originale, les moulagés par exemple. Les copies de tableaux et les photographies de fleurs devront être écartées.

à sa richesse en ces objets de haute curiosité qu'on recherche de nos jours avec une ardeur irréfléchie. A des dressoirs chargés de majoliques, d'émaux et de bronzes, je préférerais des suites formées par un patient travail pour le profit direct de l'industrie.

Faut-il que je donne quelques exemples? Une histoire de l'ornement, abrégée, si l'on veut, mais formée par des monuments du plus fier dessin; toutes les *armures*, tous les types d'étoffe, exécutés en toutes matières; les soies, tirées de vers nombreux, pour la plupart inconnus, qui sont encore sans emploi; tous ces filaments végétaux dont les Asiatiques tirent un si habile parti; les fils de lin, de jute, de coton, de laine, de poil, si différents par la matière, la filature et l'apprêt, et de la qualité desquels il serait bon de juger d'après les applications qu'on en a faites dans les autres manufactures; les traits métalliques, faits de métal, de tissu, de parchemin, de simple papier même, que, dans les temps anciens, les Hindous, les Grecs et les Arabes ont mariés avec tant d'art à la soie, etc.

Ce qu'il faut au musée, ce sont des modèles sévèrement choisis, nouveaux et abondants; ce sont les types des formes les plus élégantes et des appropriations les plus parfaites de la matière, de la forme, du dessin, à la destination d'un objet, que l'objet soit un vase ou un tissu; ce sont en même temps les reproductions des chefs-d'œuvre de l'art et de l'industrie que le Département anglais de la

science et de l'art a fait faire pour ses écoles et ses musées ; les milliers de photographies des monuments de l'Inde ; les images sacrées byzantines ou russes dans lesquelles se montre si bien l'esprit profondément religieux de leurs auteurs ; ce sont des collections d'ornements italiens et français du quinzième et du seizième siècle, d'étoffes des fabriques de l'Inde et du Japon ; ce sont des pièces de l'ancienne céramique persane ; c'est un choix de médailles antiques et de médaillons de Pisanello et de son école ; ce sont les dessins de ces ornements d'une rare élégance qui donnent tant de prix aux armes damasquinées et aux meubles de marqueterie italiens, persans et arabes, les sarongs javanais aux dispositions étranges, les patrons de *quadrillés* de tous les clans écossais, les carreaux de terre cuite vernissés ou incrustés ; ce sont aussi ces fleurs exotiques dont la beauté est si étrange, etc. Le champ des recherches de modèles est sans limites.

La société qu'il s'agit de créer s'inspirerait, dit-on, de l'exemple de l'Union centrale des beaux-arts ; je suis amené à parler de celle-ci.

L'Union centrale parisienne a l'aide de nombreux donateurs, la faveur du public et l'appui de la presse ; elle a toujours disposé de patronages considérables et de coopérations très-actives ; toujours aussi elle a trouvé l'État plein de bon vouloir pour elle et empressé à ajouter à ses moyens d'action. Je ne saurais dire ce qu'elle a créé

d'original, ni quelle est, des entreprises diverses qui l'ont fait le plus connaître, celle qui aurait utilement pourvu aux véritables besoins de l'industrie de la soie. Cette société vivace, hardie et ardente, dont les actes ont tant de retentissement, se meut librement dans la large carrière des applications de l'art; elle a écarté, jusqu'à présent, la tâche plus austère et moins facile de faire naître ou de seconder les progrès dans les procédés du travail. L'Union centrale a sa raison d'être dans le milieu parisien, où l'on est si favorable aux solennités tout extérieures, où l'on est aussi si sensible à une mise en scène qui a toujours été merveilleuse et si curieux de tout ce qui est nouveau, lors même que ce nouveau est du plus sévère caractère. On ne trouvera à Lyon ni les inépuisables ressources ni les innombrables trésors d'art que Paris livre à ceux qui savent et veulent les prendre; on ne trouvera pas à Lyon ces flots pressés d'étrangers qui sont pour une si grande part dans le succès matériel des expositions parisiennes; on n'y trouvera pas non plus ce personnel sans cesse renouvelé de collaborateurs sur chacun desquels pèse d'un poids léger une tâche qui est écrasante dans l'ensemble.

On peut estimer à plus d'un demi-milliard la production des industries parisiennes qui doivent à l'art leur force, partant leur prospérité; mais, quand la manufacture lyonnaise d'étoffes de soie représentait quatre cent soixante millions de francs, je prends les chiffres de 1872, quarante millions à peine formaient la part de la fabrica-

tion des soieries brochées, façonnées ou imprimées. On comprend dès lors, qu'à Lyon, aujourd'hui, l'étude de la science et de la technique ait pour l'industrie une importance relative plus grande qu'elle ne l'a peut-être à Paris, et qu'il faille tenir compte de ce fait dans l'organisation de moyens d'instruction et d'étude.

L'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie a des vues et des principes excellents. Il faut applaudir à ses efforts et à ses succès ; il faudrait lui venir en aide, s'il était possible. Mais on aura vu, d'après ce que j'ai dit, que, dans l'occasion présente, il ne convient pas d'adopter ce système particulier pour Lyon et de créer ici une institution semblable ; notre tâche est différente, elle est plus large.

Qui peut dire d'ailleurs si, sur un champ assez étroit, à une œuvre permanente qu'il faudra conduire à la satisfaction de la foule qui veut être distraite et des travailleurs qui veulent être instruits, à ce travail ingrat et obscur, le plus généreux esprit et la volonté la plus ferme ne s'useront pas vite ?

Je le crains, et je ne vois pas de garanties de durée dans ces projets improvisés dont je ne conteste ni le côté attrayant ni les dispositions ingénieuses.

Il serait sage de résister à ces séductions ; il ne le serait pas moins de ne pas risquer de dénaturer et d'affaiblir une fondation, celle du musée, qui n'est ni sans originalité ni sans vertu.

Dois-je parler de ce que sera l'enseignement sous ce régime incertain? Cette discussion m'entraînerait trop loin. Je ne suis pas seul à penser que l'enseignement ne pourrait être qu'inégal et s'affaiblirait promptement. J'hésite aussi à croire que, dans une société formée d'éléments hétérogènes, les efforts et les ressources seront mis résolûment au service d'une seule des industries lyonnaises, de celle dont l'intérêt doit inspirer en ce moment les résolutions de la Chambre, de la fabrique d'étoffes de soie. Le seront-ils davantage si l'œuvre est entreprise pour le profit de l'industrie de la soie dans son ensemble?

Enfin, dans une société libre, les liens de l'association sont si faibles qu'on ne peut pas compter sur le concours permanent de sociétaires qui n'ont le plus souvent ni les mêmes sentiments, ni les mêmes idées, ni les mêmes intérêts. Est-ce dans le conseil de cette société qu'on sera assuré de trouver une responsabilité plus sérieuse, une action plus persévérante et un dévouement plus absolu que dans une Chambre de commerce, qui préside depuis cent soixante-quinze ans à la défense des intérêts économiques de la cité? Et si, dans cette cité, un homme se trouve qui accepte de se dévouer à la tâche, il le fera aussi bien, et qui sait? plus volontiers peut-être, à la demande et sous l'autorité de la Chambre de commerce.

J'en ai dit assez. J'ai présenté à la Chambre, non pas un projet définitif, mais de simples réflexions; je dois me presser d'achever.

L'industrie de l'homme présente plusieurs grandes divisions. Ces divisions sont bien définies. Chacune d'elles a un système d'enseignement spécial, et cet enseignement est solidement organisé. L'État est intervenu pour donner à cet enseignement plus de largeur et plus d'autorité; le pays tout entier en supporte la charge.

Les écoles des mines, l'École centrale des arts et manufactures, les écoles des beaux-arts, les écoles d'arts et métiers, l'Institut agronomique et les écoles d'agriculture donnent un enseignement qui a été rigoureusement approprié à la plupart de nos grandes industries.

Par quel oubli étrange et injuste, aucune école, aucune division dans une de nos écoles n'a-t-elle été instituée pour préparer à l'exercice de l'industrie textile, d'une industrie aussi considérable et dont la pratique est hérissée de tant de difficultés? Cette situation n'est pas sans gravité¹.

¹ C'est à Paris, au Conservatoire des arts et métiers, qu'est le seul enseignement régulier qui ait été établi en vue de l'industrie des tissus; mais on a donné plus d'importance qu'il ne convenait à la technique, ou plutôt à la partie mécanique de la fabrication. L'enseignement, pour être le plus utile, aurait dû être bien différent.

Quoi qu'il en soit, de cette grande industrie textile, qui fournit plus de la moitié des deux milliards de produits manufacturés que la France vend aux nations étrangères et dont la production représente une valeur de trois milliards et demi environ, une des branches, la seule dont la supériorité ne se soit jamais démentie depuis près de trois siècles, l'industrie de la soie, a, jusqu'à présent, avancé, grandi et prospéré, en restant à peu près dans les mêmes conditions que naguère. Il faut compter désormais avec les nations rivales; nous sommes séparés d'elles par une moindre distance. Et s'il est démontré que l'instruction, comme le disait de l'art l'ami dont j'ai été pendant près de vingt ans le collègue, le marquis de Laborde, que l'instruction soit la plus puissante machine de l'industrie ¹, la meilleure arme dans la lutte de concurrence, l'industrie de la soie ne peut pas ne pas avoir l'enseignement qu'elle estimera le plus fécond.

Cet enseignement doit être donné à Lyon, car c'est à Lyon que cette industrie est en quelque sorte concentrée. École et cours, ateliers et laboratoires, musée, tout devra être organisé, ordonné et dirigé expressément dans l'intérêt de l'industrie de la soie.

Il faut ne pas voir, en cette affaire, les choses par leur seul côté séduisant et ne pas se laisser entraîner

¹ *Rapport sur l'application des arts à l'industrie; Travaux de la Commission française du Jury international, tome VIII, 1856, page 382.*

à ne chercher que la satisfaction éphémère d'une élite délicate et exigeante ou d'une foule désœuvrée. Il faut mettre la jeunesse lyonnaise, maîtresse déjà de traditions et d'habitudes de travail précieuses, en mesure d'y ajouter le bénéfice qu'elle tirera certainement d'enseignements de la science, de l'art et de la technique, comme aussi d'une expérience et de progrès qu'on aura empruntés aux autres manufactures. Il faut absolument l'instruire.

Si la Chambre de commerce veut instituer, pour la fabrique lyonnaise d'étoffes de soie ou pour l'industrie française de la soie, un foyer commun d'instruction et d'études, elle le fera, je crois qu'on peut considérer le fait comme non douteux, sans faiblir sous le poids de l'entreprise. Elle doit le faire en gardant celle-ci dans ses mains, en la divisant toutefois, en en poursuivant l'exécution et le développement avec cet esprit de mesure et de persévérance qui est une force. J'accorde que l'œuvre n'aura de longtemps ni l'ampleur, ni l'éclat, ni la popularité d'autres créations du même genre, mais elle sera plus durable, moins onéreuse et certainement plus utile.

Parce qu'on aura apporté à la fondation une lenteur et une prudence qui sont de la sagesse, on aura plus d'espoir de voir l'œuvre subsister, se consolider, grandir et devenir la meilleure garantie du maintien, dans l'avenir, de la supériorité de notre industrie.

Tout pourra-t-il être fait par la Chambre de commerce avec ses ressources et le concours des fabricants? J'incline à le penser. Les grandes et vivaces institutions, dans lesquelles la population lyonnaise reçoit l'instruction solide qui a toujours été le plus sûr instrument de sa prospérité, ont été créées sans aucune aide de l'État. Cet exemple peut être suivi. Toutefois il ne faut pas se faire d'illusion.

La Chambre aura quelque peine à conduire, sans trop de retard, ces entreprises nouvelles au point où celles-ci profiteront le plus à la ville, à la région et à l'industrie de la soie. Avec quelque fermeté que le vieil et viril esprit lyonnais tienne à ne demander qu'aux ressources locales les moyens d'assurer la prospérité et le salut de la cité et de ces manufactures que nos pères appelaient la fabrique par excellence, *la Grande Fabrique*, l'intérêt public commandera, je le pense, de faire appel à l'État, appel légitime, du reste, car le gouvernement dispose de ressources annuelles qui lui sont allouées expressément pour l'enseignement industriel. Il n'est pas possible que le gouvernement refuse de s'associer à l'œuvre de la Chambre. Il a le devoir, et il le sait, de venir en aide aux entreprises créées, soutenues, agrandies, par l'initiative privée dans un but d'intérêt public. Il a aussi des moyens, autres qu'une subvention, de faciliter l'accomplissement des projets dont il s'agit. L'État retient à Paris, souvent sans em-

ploi, de nombreux objets d'art et d'étude, et il fait, chaque année, des acquisitions d'objets de ce genre, du partage desquels le musée de la Chambre n'a jamais bénéficié.

Je sais bien que la tendance à concentrer à Paris tous les moyens d'instruction et tous les trésors de l'art n'est guère moindre qu'autrefois. Cela est si vrai qu'un homme d'un jugement droit, M. Édouard Charton, loin de s'étonner de l'abandon relatif dans lequel l'État laisse, en ce qui concerne leurs écoles et leurs musées, les villes qui sont le foyer de nos grandes industries, exprimait, en 1875, comme rapporteur d'une des commissions de l'Assemblée nationale, l'espérance de voir fonder encore à Paris un musée d'art appliqué à l'industrie, qui ne le céderait pas en importance aux plus grands musées étrangers du même genre¹. Et cependant le palais du Louvre, l'hôtel de Cluny, le Conservatoire des arts et métiers, la Bibliothèque nationale, regorgent de richesses, à ce point que les millions succèdent aux millions pour agrandir ces édifices. Espérons que le jour n'est pas éloigné où l'État, se tenant enfin pour satisfait d'une telle accumulation de trésors à Paris, se montrera plus libéral pour les institutions provinciales.

J'estime donc que la Chambre de commerce devrait de-

¹ *Rapport fait sur la Direction des beaux-arts*, 8 décembre 1875.

mander au gouvernement de contribuer, dans la mesure des ressources budgétaires, à la formation et à l'entretien d'une école supérieure et d'un conservatoire de l'industrie de la soie à Lyon.

D'une part, les cours de la Société de l'enseignement professionnel et l'école la Martinière; d'autre part, l'École des beaux-arts, l'École centrale lyonnaise, l'École supérieure de commerce, l'École supérieure d'industrie et ses ateliers; enfin, les cours, les laboratoires, la bibliothèque et les collections du Conservatoire de l'industrie de la soie : tels seraient, dans leur ensemble, les moyens d'instruction. Aucune autre industrie ne serait aussi favorisée.

Je m'arrête. Je n'ai pas voulu fatiguer la Chambre de commerce de l'exposé de toutes les formes imaginées de nos jours, dans tous les pays, pour approprier l'instruction aux besoins, plus impérieux chaque jour, de ceux des jeunes gens qui se sont voués aux travaux de l'industrie. En abrégant mes remarques sur ce sujet, je n'ai peut-être pas fait ressortir avec assez de netteté l'ardeur avec laquelle les nations étrangères ont fondé et ne cessent de fonder des écoles et des musées. Les peuples les plus avancés dans l'industrie n'ont pas été les moins prévoyants. L'initiative prise avec tant de hardiesse par l'Angleterre ¹ restera un des grands faits de l'histoire de

¹ J'ai donné, dans mon livre sur l'industrie de la soie, le résumé des développements qu'a reçus en Angleterre, de 1862 à 1873, l'enseignement de la science et de l'art (*L'Industrie de la soie*, 2^e édition, page 124).

ce siècle. Au surplus, ces idées ont été de tous les âges, et il n'est pas jusqu'aux philosophes anciens, jusqu'à Platon, qui ne les aient exprimées.

Chaque peuple perd peu à peu le bénéfice que lui assuraient, dans l'industrie, un génie propre, une pratique séculaire, des traditions et des avantages de position ; chaque peuple ne peut plus conserver pour lui seul les procédés, les métiers, les anciennes habitudes de travail, auxquels il devait une partie de ses succès ; il n'y a plus de secrets dans les manufactures.

Il s'établit par degrés une sorte d'uniformité, et tous les travailleurs en sont venus à puiser aux mêmes sources, aux sources de la science et de l'art. C'est que nul n'ignore, aujourd'hui, que la science et l'art ne sont pas seulement des « outils de merveilleux service, » comme disait Montaigne, mais qu'ils sont, en dehors du monde immatériel, les grandes forces de ce temps, les seules forces souveraines. Par les découvertes de la science et les inventions de l'art, l'industrie se transforme, se renouvelle et progresse. Je ne parle que de l'industrie ; l'homme ne peut s'élever, en tant qu'homme, qu'en y joignant des efforts d'un tout autre ordre.

Cette égalisation des moyens de travail a amené et entretient, entre les peuples comme entre les individus, une lutte incessante, qui était inconnue autrefois, et la lutte sera désormais sans fin. L'industrie marche du même pas que la science et que l'art, elle suit les progrès de l'esprit

humain, et ceux-là seuls, qui seront le plus et le mieux instruits et qui prendront la science et l'art pour constants auxiliaires, seront et resteront les maîtres dans des luttes qu'il ne nous appartient ni de prévenir, ni de régler, ni d'arrêter.

1^{er} octobre 1876.

II

MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

RAPPORT

PRÉSENTÉ A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

DANS SA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1858

PAR

M. NATALIS RONDOT

CINQUIÈME ÉDITION

MUSEE BALT ET DANUBIEN

La Chambre de commerce de Lyon m'a chargé, le 18 décembre 1856, des études relatives à la formation d'un musée à Lyon. Je lui ai présenté deux rapports verbaux dans les séances du 9 août 1857 et du 5 août 1858.

La Chambre m'a demandé, le 24 août 1858, de lui exposer, dans un rapport écrit, mes vues sur ce sujet. Ce rapport a été lu à la Chambre, dans sa séance du 27 septembre 1858.

L'impression, ordonnée par la Chambre de commerce dans cette séance, a été confiée à Louis Perrin, qui a fait de cette plaquette, publiée en 1859, une des pièces les plus estimées de son œuvre ¹.

Deux autres éditions ont paru en 1859.

L'une d'elles a été donnée par la Société d'encoura-

¹ Lyon, 1859. In-4 de 46 pages.

gement pour l'industrie nationale, sur le rapport de M. Gaulthier de Rumilly (séance du 16 février 1859)¹.

La Chambre de commerce et d'industrie de Vienne, en Autriche, sur le rapport d'un de ses membres, M. Anton Harpke, a fait faire la traduction en allemand de mon travail, et l'a fait imprimer à ses frais (séance du 2 novembre 1859)².

Ce mémoire a été l'objet de plusieurs rapports : je citerai notamment le rapport fait par M. Louis Reybaud, à l'Académie des sciences morales et politiques, en avril 1859³, et le rapport fait par Félix Duban à l'Académie des beaux-arts, dans la séance du 9 avril 1859 ; on trouvera ce dernier rapport à l'Appendice.

Enfin, en 1862, sur le rapport présenté par M. Victor de Boutovski, directeur de l'École Stroganoff, au Ministre des finances de Russie, le plan que j'ai exposé dans le mémoire qu'on va lire a été adopté et suivi pour la création du Musée d'art et d'industrie de Moscou⁴.

¹ Paris, 1859. In-4 de 32 pages.

² Vienne, 1860. In-8 de 54 pages.

³ Ce rapport, suivi d'observations du baron Charles Dupin et de Victor Cousin, a été publié dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences morales et politiques*, et dans le *Journal des Économistes*, 2^e série, mai 1859, pages 254 à 260.

⁴ *Gazette des beaux-arts*, tome XXV, 1868, pages 82 à 85.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1858

Étaient présents :

M. le sénateur VAISSE, chargé de l'administration du département du Rhône, président ;

M. BROSSET aîné, président élu ;

MM. OSCAR GALLINE, Th. TARDY, BRUNO FAURE, J. FOUASSE, BONNARDEL aîné, A. F. MICHEL, A. M. BRISSON ;

M. Hippolyte JAME, Secrétaire.

M. le Président fait l'exposé suivant :

La Chambre a voté, dans sa séance du 24 janvier 1856, l'établissement d'un nouveau musée, destiné surtout, par sa composition et son caractère, à profiter à l'industrie.

A cette époque, la Chambre avait déjà entendu parler des efforts tentés en Angleterre depuis 1851 pour répandre l'enseignement des beaux-arts et améliorer le goût des classes industrielles. Mais à quoi avaient abouti ces efforts et ce mouvement qui avaient obtenu un si légitime retentissement? C'est ce qu'on ignorait.

Pour se renseigner d'une manière exacte sur la nature de ce mouvement et en apprécier la portée, la Chambre eut tout d'abord l'idée de donner à son délégué ordinaire à Paris, M. Natalis Rondot, la mission d'aller étudier, sur les lieux mêmes, les institutions nouvellement créées par le Département de la science et de l'art, notamment l'organisation des musées d'industrie, pour lesquels l'esprit public se montrait bien disposé.

M. Rondot visita les collections de ce genre qui existent à Londres, à Bruxelles, à Lille, et, dans la séance du 9 août 1857, il présenta à la Chambre un rapport qui est resté dans ses souvenirs.

A quelque temps de là, l'Exposition des trésors de l'art fut ouverte à Manchester. Cette exposition se liait trop étroitement aux préoccupations de la Chambre pour que celle-ci pût y rester indifférente. La Chambre la fit visiter par deux de ses membres, MM. Arlès-Dufour et Meynier, et par M. Bonnefond, directeur de l'École impériale des beaux-arts de notre ville. M. Tisseur, secrétaire de la Chambre, fut adjoint à la délégation.

Messieurs les délégués, dans le cours de leur voyage,

eurent occasion de visiter le Musée de South Kensington, à Londres, et complétèrent ainsi, par l'examen de ce curieux établissement, les investigations qui se rattachaient à l'objet de leur mission. Les rapports auxquels cette mission a donné lieu ont été rendus publics.

Ces informations successives, puisées aux sources, eurent pour effet naturel d'agrandir la conception primitive de la Chambre et de fortifier ses convictions. En même temps éclata avec plus d'évidence la nécessité de fonder un établissement à la hauteur de notre industrie et de notre ville, digne de leur importance et de leur destinée, en harmonie enfin avec les embellissements que l'active et prévoyante administration que M. le sénateur Vaisse apporte chaque jour à la cité; embellissements qui, en faisant de nos rues une exposition en quelque sorte permanente, concourent, sous d'autres rapports, au même but que les musées.

Cependant, si l'on était d'accord sur l'ensemble du projet, on l'était moins sur le caractère particulier et le mode de formation du musée. La question d'organisation restait pendante.

M. Rondot fut derechef invité à s'enquérir des progrès du Département de la science et de l'art en Angleterre. Les modifications et les récents perfectionnements que cette grande institution avait subis firent la matière d'un nouveau rapport verbal, que la Chambre a entendu dans sa séance du 5 août 1858.

Toutefois, le moment était venu pour elle d'adopter un système, d'arrêter un plan définitif ; l'achèvement du deuxième étage du palais du Commerce, où le musée sera installé, ne lui laissait plus la liberté d'ajourner sa décision. La Chambre exprima alors à M. Rondot, qui était parfaitement au courant de ses vues et de ses tendances, le désir d'avoir de lui des propositions formelles d'organisation, avec un mémoire explicatif à l'appui.

Ce mémoire a été préparé ; il va être soumis à l'examen de la Chambre. Elle aura à se prononcer sur les propositions qu'il contient. La délibération qu'elle est appelée à prendre posera les principes et les règles qui présideront à la formation et à l'organisation du musée, dont la création a été arrêtée par sa délibération du 24 janvier 1856.

Après cet exposé, M. le Président invite M. Natalis Rondot, présent à la séance, à vouloir bien donner lecture de son rapport.

La lecture de ce mémoire est écoutée avec le plus vif intérêt.

Cette lecture est suivie d'un examen approfondi des principes et des moyens d'exécution qui y sont indiqués. M. le sénateur et la plupart des membres de la Chambre sont entendus dans cette discussion animée, et, après un résumé fait par M. le Président, la Chambre prend la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION DE LA CHAMBRE

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON,

ATTENDU que, en votant la création d'un musée d'art et d'industrie, et en prenant ainsi la résolution de mettre à la portée du plus grand nombre un nouvel élément d'instruction, la Chambre s'est proposé pour but principal d'aider au développement du goût, de contribuer à ses progrès, à son élévation, à sa diffusion, par la contemplation facile et permanente de chefs-d'œuvre de l'art, et d'assurer par là à la fabrique d'étoffes de soie et aux autres manufactures lyonnaises la prééminence que leur a méritée sur tous les marchés le cachet de distinction et d'élégance qu'on s'est toujours plu à reconnaître à leurs produits;

Attendu que ce but ne peut être atteint que par la formation d'un musée où seront réunies, avec un discernement sévère, celles des œuvres de tous les temps et de tous les peuples qui se sont rapprochées le plus des types du beau et que les traditions de l'art ont définitivement et unanimement sanctionnées ;

Attendu que ce serait altérer les principes d'un établissement fondé dans cette intention et le faire déchoir de la hauteur où il doit être maintenu dans l'intérêt de l'industrie que d'y admettre, autrement qu'à titre d'exception, les objets dont la valeur consisterait surtout dans leur ancienneté, leur rareté, leur curiosité; que, par les mêmes motifs, on devra rigoureusement en écarter tout ce qui, dans le domaine de l'art, serait sans originalité vraie ou manquerait de correction, et, à plus forte raison, les dessins de fabrique, qui sont le produit d'une industrie et non des modèles;

Attendu qu'il serait chimérique, de la part de la Chambre, de songer à rassembler dans le musée nouveau les plus belles œuvres en *originaux*; que cette réunion d'originaux serait impossible à obtenir, même au prix des plus grands sacrifices; que, fût-elle possible, les ressources dont la Chambre dispose lui interdisent de s'arrêter à ce parti; que dès lors le seul système qui lui reste à suivre pour demeurer fidèle à sa pensée, est de constituer le fonds principal du musée futur avec les copies exactes des plus beaux chefs-d'œuvre reproduits à l'aide du moulage, de la galvanoplastie, de la gravure, de la photographie, etc.;

Que ce système d'un musée consacré à l'art dans ce que celui-ci a de plus élevé et alimenté par des copies, n'exclut pas cependant les acquisitions de pièces originales, toutes les fois qu'il s'en présentera d'irréprocha-

bles au point de vue du goût, et d'un prix qui ne sera pas disproportionné avec les ressources de la Chambre; que ce système n'exclut pas davantage, dans une mesure modérée, l'admission de monuments appartenant plus spécialement à la catégorie de l'archéologie et précieux pour l'histoire de l'art ou de l'industrie, pourvu que ces monuments soient d'un caractère qui les rende utiles aux études des artistes et des industriels;

Attendu qu'en entrant dans cette voie, la Chambre a la conviction qu'elle suit, pour la constitution du musée futur, la seule voie praticable et en même temps celle qui est la plus large, la plus élevée, et qui sera la plus féconde en heureux résultats pour l'industrie;

Que la Chambre a, de plus, la certitude d'être encouragée par le gouvernement et l'espoir fondé d'un généreux concours de la part de tous ceux qui veulent, comme elle, le progrès de l'art et de l'industrie, sans les séparer;

VU sa délibération en date du vingt-quatre janvier mil huit cent cinquante-six, portant création d'un musée d'art et d'industrie;

Vu le rapport fait par M. Rondot dans la séance du neuf avril mil huit cent cinquante-sept, au retour de sa mission en Angleterre et en Belgique;

Vu les rapports de MM. les délégués à l'Exposition de Manchester qui ont été publiés précédemment;

Vu le rapport et les propositions présentés en la séance de ce jour par M. Rondot, sur le plan à suivre pour l'établissement futur du Musée d'art et d'industrie;

ADOPTANT les vues et les conclusions développées au dit rapport:

DÉLIBÈRE

Que le rapport de M. Natalis Rondot servira de point de départ à l'organisation du Musée d'art et d'industrie et formera le programme préliminaire d'après lequel il conviendra de procéder à la distribution du deuxième étage du palais du Commerce, aux premières acquisitions, aux demandes de concours que la Chambre adressera au gouvernement, à l'administration municipale, aux amis de l'art et de l'industrie;

La présente délibération et le mémoire de M. Natalis Rondot seront publiés aux frais de la Chambre de commerce; l'impression en sera confiée à M. Louis Perrin.

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE,

BROSSET AINÉ.

LE SECRÉTAIRE, MEMBRE DE LA CHAMBRE,

H. JAME.

RAPPORT DE M. N. RONDOT

MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

La création d'un musée d'art et d'industrie à Lyon est demandée depuis près de soixante ans.

A la fin du siècle dernier, après les désastres du siège et les calamités qui le suivirent, le Conseil des Cinq-Cents fut saisi par le Directoire de l'examen des mesures propres à relever la Fabrique lyonnaise et à former des dessinateurs pour remplacer ceux qui avaient péri ou émigré. Les rapporteurs Daunou et Mayeuvre ¹ accordèrent une égale importance, pour le but que l'on se proposait, à l'établissement

¹ Le rapport de Daunou et de Mayeuvre au Conseil des Cinq-Cents est du 25 août 1797. Mayeuvre fit plus tard, en décembre 1800, un rapport au Conseil municipal de Lyon, « sur les Établissements qui peuvent raviver les arts et les manufactures à Lyon. »

de galeries de modèles de l'art antique et à celui d'écoles d'art et de science.

En 1806 et en 1814, sur l'ordre du Ministre de l'intérieur, le préfet du Rhône pressa la Chambre de commerce de Lyon ¹ de réunir des échantillons des produits de tout genre qui sont fabriqués dans le département; et en 1829, le 2 juillet, la Chambre demanda au Ministre du commerce et des manufactures d'établir à Lyon une collection de tissus de soie, de soie et coton, de soie et laine, et de châles, provenant des manufactures étrangères. La Chambre réalisa elle-même ce vœu en 1834 et en 1846; elle ouvrit, à Lyon, dans ces deux années, des expositions de soieries étrangères, qui excitèrent un grand intérêt. Depuis lors, elle mit encore plusieurs fois sous les yeux des fabricants des collections d'étoffes de soie acquises par son ordre: les principales furent les collections provenant de la mission en Chine, exposées à la fin de 1846, et celles qui furent formées à Londres en 1851 et en 1857.

La question de la formation d'un musée d'échantillons, de dessins et de modèles fut agitée de nouveau en 1847, et les vues très-nettes de la Chambre à ce sujet sont

¹ Louis XIV institua à Lyon, par arrêt du 30 août 1701, une *Chambre particulière de commerce*, composée de dix directeurs, et dont les statuts et le règlement furent promulgués par l'arrêt du 20 juillet 1702. Le Consulat et la Chambre étaient représentés à Paris par un *député pour le commerce* (Jean Anisson, 1702-1721; Simon Clapeyron, 1722-1723; Palerne, 1723-1751; Pernon, 1751-1779; Tournachon, 1780-1790). La Chambre de commerce fut reconstituée par un arrêté du 3 nivôse an II (23 décembre 1793).

consignées dans le compte rendu de ses travaux pour 1847-1848 ¹.

Des circonstances diverses y ramenèrent à plusieurs reprises son attention.

La Chambre fit l'acquisition, le 31 août 1848, de dessins et d'échantillons provenant de l'ancienne maison Dutillieu, et, le 21 mars 1850, du petit musée de fabrique de M. Auguste Gautier. Elle reçut, le 6 avril 1854, une pétition signée par quatre-vingt-douze fabricants et dessinateurs, qui la priaient d'acheter une autre collection formée par M. Bert, et, le 24 janvier 1856, sur la proposition de son Président ², elle vota l'établissement d'un musée. Des missions en Angleterre, confiées, en 1856, à son délégué ordinaire à Paris, et, en 1857, à deux de ses membres ³ et au directeur de l'École impériale des beaux-arts de Lyon ⁴, ont eu pour effet d'affermir la Chambre de commerce dans sa résolution. Enfin, en juin 1857, dans une pétition adressée à M. le sénateur chargé de l'administration du département du Rhône, trente-six des plus habiles fabricants, dessinateurs et artistes de Lyon demandèrent avec instances que l'on commençât à choisir et à recueillir les matériaux du musée futur.

Ainsi, en premier lieu, deux points sont acquis : l'uti-

¹ Page 11.

² M. Brosset aîné.

³ MM. Arlès-Dufour et P. Meynier.

⁴ M. Bonnefond, correspondant de l'Académie des beaux-arts.

lité d'un musée d'art et d'industrie et la nécessité de sa prompte création.

Cette utilité n'a été contestée par personne. Ce musée devra être ordonné, je le dis tout d'abord, de façon qu'il devienne comme une école nouvelle. Il ne sera d'ailleurs pas isolé; il sera, à Lyon, le complément des institutions qui servent à former le goût et à développer dans la population les dispositions pour les arts et l'industrie qui y sont innées.

L'importance de l'enseignement de l'art pour la Fabrique ne saurait être mise en doute par cette considération qu'on n'en voit pas de traces dans le passé. Ce n'est en effet qu'en 1676 que, sur le conseil de Le Brun, le peintre Thomas Blanchet entreprit, de concert avec le sculpteur Coysevox, d'ouvrir une école de dessin à Lyon. Louis XIV autorisa l'exécution de ce projet, qui ne fut pas réalisé. D'autres tentatives ne furent pas plus heureuses, et cette école ne fut fondée qu'en 1769.

Mais autrefois les fabricants n'avaient pas autant besoin d'un enseignement de ce genre. L'apprentissage, bien différent alors de ce qu'il est aujourd'hui, le remplaçait en partie, et l'art était étroitement uni à l'industrie. Les artistes, même les plus grands, étaient les constants inspireurs et souvent les collaborateurs des maîtres des métiers. On le sait d'une façon certaine pour Giotto et Raphaël, pour Donatello, pour Albert Dürer et Holbein, et Vasari rapporte que les plus excellents peintres (au

quinzième et au seizième siècle) travaillaient à des ouvrages d'artisan sans en avoir honte (*senza vergognarsi*). Paul Véronèse, Pierino Bonacorsi dit del Vaga et Le Brun ont donné les dessins d'étoffes de soie.

Les choses ont changé : les écoles d'art sont devenues nécessaires, et on l'a si bien compris à Lyon que plus de trois mille enfants et jeunes gens y suivent, avec un grand zèle, les cours de dessin. Les musées d'art sont en même temps l'école de toute la population.

Si l'on est unanime pour vouloir la création d'un nouveau musée, on n'est pas d'accord sur le caractère qu'il convient de lui donner.

Il faut bien reconnaître que l'on n'a pas généralement une idée nette de ce qu'un pareil musée doit être, et, pour exprimer en peu de mots les diverses opinions qui se sont produites, je dirai que les uns ont proposé comme modèle le *Musée du Louvre* et les autres le *Musée de Cluny* ; que ceux-ci veulent voir former un *Conservatoire des arts et métiers*, et ceux-là un riche *cabinet de dessins d'ornement*.

Dans la question présente, aucune de ces vues ne paraît juste. Il faut se garder d'être exclusif et ne pas craindre de rapprocher les chefs-d'œuvre de l'art de ces ouvrages de l'industrie, de tout pays comme de toute époque, dans lesquels on voit l'empreinte de l'art, du génie et du progrès.

On trouve d'ailleurs sur ce point de profitables leçons

dans l'histoire du passé. Nous prenons souvent pour modèles les œuvres des artistes et des maîtres des métiers, au temps du Moyen âge, de la Renaissance et du grand roi, cherchons quels ont été les modèles de nos devanciers. A quelles sources ont-ils puisé leur inspiration élevée, originale et féconde? Quels exemples leur ont inspiré la création de ces styles et la composition de ces ouvrages, tous d'un si grand caractère, qui montrent la pureté relevée par la hardiesse et l'incorrection même toujours alliée à quelque beauté? En ce temps-là, chaque abbaye, chaque église avait son *trésor*; les rois, les seigneurs et les marchands opulents possédaient aussi d'incalculables richesses. Tout ce qui avait du prix par l'art ou l'origine, le travail ou la matière, prenait place dans ces *trésors*, que l'on connaît par des inventaires authentiques et dont nos musées ne donnent qu'une faible idée. C'était alors que les cathédrales, remplies de reliquaires et de statues, formaient elles-mêmes, avec leurs rétables, leurs bas-reliefs, leurs fresques et leurs vitraux, d'admirables musées. Toutes ces choses, facilement accessibles, agissaient d'autant plus vivement sur le goût et l'intelligence des hommes des métiers, qu'ils s'étaient mieux formés à la dure école de l'apprentissage et par l'étude réfléchie de l'art antique; l'impression qu'ils en ressentaient explique leur recherche de la coopération des artistes. Ces choses auraient de nos jours, dans les mêmes circonstances, le même effet, et la Fabrique

de Lyon, qui a de fortes écoles, doit avoir aussi son *trésor*.

Dans cet esprit, le musée projeté ne serait ni un musée d'art ni un musée d'industrie ; il serait à la fois l'un et l'autre ; il compléterait les musées de peinture, de sculpture, d'antiquités et d'histoire naturelle du Palais des arts, sans faire en aucun cas double emploi avec eux. Ce serait une entreprise d'un caractère nouveau et bien tranché, faite expressément au profit d'une ville et d'une industrie. Ce musée serait absolument indépendant, indépendant des collections dont je viens de parler, comme des écoles (l'école la Martinière et l'École des beaux-arts) d'où sortent les contre-maîtres et les dessinateurs de la Fabrique. Il ne peut pas avoir, en effet, pour objet, d'aider à l'enseignement ; il présentera lui-même son enseignement propre, un enseignement plus large que celui de l'école, car, en fait d'art, je suis de ceux qui n'admettent, pour l'enseignement dans l'école, que l'art le plus pur, que les œuvres de ces grands artistes grecs, qui furent les vrais maîtres des Pérugin, des Donatello, des Léonard de Vinci, des Michel-Ange, des Raphaël, des Jean Goujon.

L'action du musée doit s'exercer sur un plus vaste champ. Sans doute, il éveillera et développera le sentiment du beau, il formera le goût ; mais il sera en même temps pour la Fabrique un fonds commun, où l'on sera assuré de trouver tout ce qui peut servir l'inspiration, élargir et

élever les idées, résoudre les difficultés et conduire à de nouveaux progrès. On y viendra étudier les ressources décoratives imaginées et développées dans les grands siècles, chercher le secret de la simplicité, de la grâce et de la distinction des Grecs, de l'harmonie et de la délicatesse du coloris des Orientaux, et cet autre et précieux secret d'approprier, avec une heureuse mesure et un sentiment d'artiste, le style aux matériaux et aux destinations.

Un pareil but, pour être atteint, suppose une organisation forte et large, créée en vue des besoins du présent et en prévision de ceux de l'avenir. Assurément il n'est pas permis d'avoir l'espérance de fonder dans un bref délai ces collections, sur la nature desquelles on est encore si divisé; elles ne sauraient être improvisées sans qu'il en résultât des regrets. Le temps importe peu d'ailleurs en pareille question, quand le plan est arrêté et résolument mis à exécution.

Le musée projeté comprendra plusieurs divisions principales. L'*Art*, l'*Industrie* et l'*Histoire* peuvent donner lieu à l'établissement de trois départements, distincts en apparence, mais liés intimement par une pensée commune, par celle à laquelle le musée doit sa création.

Le *département de l'art* aurait lui-même des divisions nécessaires, car, si le beau n'a ni âge ni patrie, s'il

est un, absolu et inflexible, il comporte la variété dans l'unité et la liberté dans la règle; il revêt, selon le pays et selon le temps, des formes diverses, également originales, inégalement admirées, qu'une même noblesse anime et qui introduisent dans le domaine du travail humain une merveilleuse variété. Il faut reconstituer, au moyen des monuments, les grandes époques de l'histoire de l'art; il faut mettre en relief, avec un soin discret et persévérant, tout ce qui, dans la composition, le dessin et le coloris, dans le style, en un mot, constitue le caractère vrai de l'ornement d'un siècle et du génie d'un peuple, et se rapproche le plus du type éternel et insaisissable de la beauté idéale.

Cette vue conduirait à adopter le système de la division d'une aile du Palais du commerce en salles qui seraient ouvertes sur une galerie commune; chacune de ces salles serait consacrée aux œuvres et aux monuments marqués au coin du style d'une ou de plusieurs époques, d'une ou de plusieurs nations.

Ces salles pourraient être au nombre de dix et se succéder dans l'ordre suivant, comme le comte de Laborde l'avait proposé pour le classement de la collection de moulages de l'École impériale des beaux-arts de Paris ¹ :

1° Les nations primitives : les Assyriens, les Égyptiens,

¹ *Rapport sur l'application des arts à l'industrie*, page 692.

les Hindous, les Persans, les Chinois, les Japonais, les Péruviens, les Mexicains, les peuples du Nord;

2° Les Grecs ;

3° Les Romains et les Grecs pendant l'empire de Rome ;

4° Les Byzantins ;

5° Les Arabes ;

6° Le roman et le gothique ;

7° La Renaissance ;

8° Le dix-septième siècle ;

9° Le dix-huitième siècle ;

10° Le dix-neuvième siècle.

Je n'attache pas une importance égale à chacune de ces divisions. L'art grec au cinquième et au quatrième siècle avant l'ère chrétienne, cet art incomparable, dont Polyclète et Phidias représentent la grandeur et Lysippe et Praxitèle la perfection, occupera le premier rang. On peut ouvrir aussi un large espace à l'art traditionnel et délicat de l'Orient, à l'art élégant du treizième siècle, à celui de la Renaissance au temps de Laurent de Médicis et de Léon X, de François I^{er} et de Henri II, et comme, en présence du génie athénien, l'éclectisme ne saurait affaiblir le sentiment de la beauté véritable, on peut ne dédaigner aucune école : jusque dans l'art scandinave, péruvien, hindou, chinois, japonais, est une sorte de beauté marquée au coin d'un idéal étrange.

Chaque salle renfermerait les œuvres d'art ou d'industrie appartenant à une époque ou à un peuple : mosaïques, statues, bas-reliefs, médailles, bois et ivoires sculptés, meubles, laques, bronzes, vitraux peints, émaux, faïences et porcelaines, pièces d'orfèvrerie et bijoux, armes et armures, fers forgés et ciselés, cuivres repoussés, tapis, tapisseries et ornements d'église, broderies et tissus.

On pourrait réserver à l'extrémité de ces galeries un salon, qu'occuperait plus tard une collection choisie, soit des ouvrages qui présentent les plus beaux types de l'ornement chez les Grecs, soit de chefs-d'œuvre de l'art ou du travail, soit d'objets précieux.

Il conviendrait d'avoir aussi une petite galerie de tableaux de fleurs; il n'est pas douteux qu'avant peu de temps, chacun y aidant, on posséderait des toiles de Breughel de Velours, de Jean-Baptiste Monnoyer, de J. D. de Heem, de van Huysum, de van Spaendonck, de van Dael, de Dechazelle, de M. Saint-Jean, etc.

Une salle serait destinée aux *fleurs*. Elles sont les éléments essentiels de tout ornement, les modèles les plus heureux qui aient inspiré les artistes; elles offrent des diversités infinies de port, de forme et de couleur. Le bienfait serait grand de réunir des dessins coloriés fidèles et même des photographies des plantes et des fleurs les plus belles, tant de l'Amérique que de l'Australie, tant de l'Inde que de la Chine et du Japon. La seule famille

des orchidées abonde en types d'ornement d'une beauté singulière.

Un peintre lyonnais, qui est une des gloires de l'art en France, M. Saint-Jean, écrivait en 1855 : « Nos dessinateurs ne se retrempe peut-être pas assez dans l'étude si riche, si brillante et si variée que la nature leur offre ¹. » M. le comte de Laborde avait dit en 1852 : « La décadence nous envahit... La France semble une terre épuisée que dorent encore les épis de la dernière moisson ². » Ce fait a été signalé avec plus d'énergie encore par d'excellents esprits, et M. Louis Reybaud s'est fait récemment l'écho de ces critiques devant l'Académie des sciences morales et politiques : « On vit sur le passé et l'on n'invente pas, a-t-il dit; les mêmes motifs se retrouvent, et l'harmonie est sacrifiée à l'éclat ³. » Camille Beauvais voyait, il y a plus de trente ans, dans cette *monotonie*, « une des causes de la rivalité qui se prépare chez nos voisins ⁴. »

Si le musée que la Chambre de commerce veut fonder devait ne servir qu'à rendre plus faciles les emprunts au passé, il n'y aurait pas lieu, à coup sûr, de s'y intéresser vivement; mais j'ai l'espérance que, en présence de ces styles divers, de ces créations et de ces œuvres

¹ *Rapports du Jury international*, tome II, page 379.

² *Rapport sur l'application des arts à l'industrie, fait à la Commission française du Jury international de l'Exposition de Londres*, page 399.

³ *Études sur le régime des manufactures*, Condition des ouvriers en soie, page 252.

⁴ *Essai sur quelques branches de l'industrie française*, 1825, page 39.

célèbres, on verra mieux l'impuissance des procédés actuels et que l'on abandonnera la voie battue de l'imitation mesquine, de cette imitation stérile qui n'exige aucun effort et qui est sans honneur et bien souvent sans succès. Des hommes à l'esprit sagace et au crayon habile, comme il y en a tant à Lyon dans les rangs des dessinateurs, sentiront mieux, devant les grands modèles, qu'en matière d'art (et qui dit *art* dit *ornement*), la nature et l'antiquité sont les vraies sources de l'inspiration et de l'originalité. C'est la science profonde de la forme humaine et de l'art archaïque, c'est la contemplation du beau dans la Création et la recherche ardente d'une beauté idéale qui ont conduit l'école de Phidias à la perfection. Je ne demande pas aux dessinateurs lyonnais des études et des recueils qui sont difficiles loin des hauteurs sereines où l'art se mesure avec la nature; je voudrais, et ils peuvent le faire, les voir relever hors de l'atteinte des rivalités étrangères le niveau de l'art modeste dans lequel ils sont maîtres encore; j'attends d'eux encore plus de verve, de souplesse, d'harmonie et de grâce, car c'est à eux qu'échoit la tâche ingrate de concilier deux goûts souvent contraires : le goût inspiré par l'art et le goût imposé par la mode ¹.

Je reviens aux fleurs. Toute l'ornementation égyptienne,

¹ Il ne faut pas oublier que ce rapport a été écrit en 1858, à une époque où la fabrication des étoffes brochées ou façonnées était encore importante.

dont on connaît la grandeur, l'élégance et la richesse, se rapporte à trois types, à trois plantes : au lotus, au palmier et au papyrus. La fleur du chèvrefeuille, la feuille de l'acanthé et deux ou trois autres feuilles ont formé les principaux traits de l'ornement en Grèce et à Rome. Une feuille pointue à large dentelure caractérise l'ornement byzantin, et l'on observe souvent une feuille à trois ou à cinq lobes dans l'ornement du treizième siècle. Les Perses, les Hindous et les Chinois ont fait dans la décoration un fréquent emploi de quelques fleurs. N'y a-t-il que ces types dans la nature, et à ceux-là seuls l'art est-il essentiellement lié? Non, certes; le nombre est grand, parmi les cent mille espèces de plantes répandues dans le monde, de celles qui ont la beauté de la forme ou de la couleur et dont un art ingénieux et savant peut tirer de nouveaux sujets d'ornement. L'homme exercé à bien voir trouvera des ressources inattendues et précieuses d'ornementation dans les attitudes et les enlacements naturels des plantes, dans les formes infinies des fleurs, dans les charmants et harmonieux effets que présentent le rapprochement et l'accord de tant de vives couleurs.

Les fleurs sont donc des sujets d'étude excellents et doivent occuper dans le musée une des principales galeries. Mais, je me hâte de le dire, les traits de la beauté sont divisés dans la nature, et celle-ci ne donne que le motif et le principe de l'ornement; c'est à l'art de l'approprier, de le compléter et de faire de la fleur cette imitation

conventionnelle, où l'on retrouve, avec le sentiment de l'idéal, la gracieuse simplicité du modèle. Pour cette raison, auprès des fleurs, il convient de placer les tableaux de fleurs, qui sont une première et libre imitation marquée au coin du beau, les bouquets de fleurs reproduits par la photographie qui les présentent sous des aspects nouveaux, et ce qu'on peut appeler la *flore architectonique*, qui nous montre avec quel respect et quelle intelligence des lois de la nature les anciens, les Orientaux et les artistes du Moyen âge ont appliqué les fleurs à la décoration des monuments. Il faut surtout faire comprendre, par des exemples saisissants (et l'on en trouvera dans l'œuvre de M. Owen Jones ¹), ces lois invariables par l'effet desquelles toute forme est rendue parfaite dans chaque feuille et dans chaque fleur.

Le département de l'industrie serait composé de trois sections : la première, consacrée aux *matières premières*; la deuxième, aux *tissus*; la troisième, au *matériel de la fabrication*.

On placerait dans la première section : 1° les cocons des *Bombyx*, des *Saturnia*, des *Antheræa*, comme ceux des *Attacus*, des *Tropæa*, etc.; les cocons de la France, de l'Italie, de l'Espagne, comme ceux du Levant, de la Chine, du Japon, de l'Inde, de l'Amérique; 2° les soies grêges,

¹ Voir *The grammar of ornament*, 1856, chapitre xx, planches 91 à 100.

et 3° les soies ouvrées, de toutes les qualités et de tous les pays; 4° les différentes sortes de déchets et les fils que l'on en tire; 5° les soies gréges et les soies ouvrées teintes; 6° les fils de laine, d'alpaga, de cachemire, de coton, de lin, que l'on marie avec la soie.

La deuxième section comprendrait les étoffes de soie pure et les étoffes de soie avec mélange de laine, de coton, de lin, d'or ou d'argent. Ces tissus seraient classés par pays ou par nature d'étoffe, suivant qu'on le jugerait le plus utile pour l'étude; ils présenteraient autant que possible des types de la fabrication ancienne et de la fabrication actuelle chez les diverses nations. Le classement par nature d'étoffe serait le plus instructif.

Dans la troisième section, on réunirait les modèles des appareils, des outils, des machines et des métiers qui servent à la préparation de la soie pour le tissage et au tissage lui-même, et que des perfectionnements successifs rendent chaque jour d'un usage meilleur; les substances naturelles et les produits chimiques qui sont employés à la teinture des soies, ainsi que des spécimens de l'application des procédés de teinture qui contribuent pour une large part à la supériorité de la Fabrique lyonnaise.

Enfin, il serait juste de réserver une galerie pour les industries autres que l'industrie de la soie; plusieurs de ces manufactures sont considérables, prospères, et ont acquis une réputation étendue. La construction des machines, la fonderie, l'orfèvrerie et la bijouterie, la pas-

sementerie, l'imprimerie et la reliure ne peuvent pas être oubliées dans un musée d'art et d'industrie à Lyon.

Les deux premières sections du département de l'industrie seraient établies sur le plan de la collection des produits tirés du règne animal¹, qui a été formée en Angleterre par le professeur Solly, sur l'ordre des commissaires royaux de l'Exposition universelle de 1851.

Le but pratique que la Chambre de commerce a en vue ne permet pas de prendre pour modèle le musée technologique, qui a été fondé en 1853 par la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille². Ce musée curieux présente pour chaque industrie une suite d'échantillons, choisis dans le but de montrer les transformations successives de la matière première jusqu'au dernier degré d'achèvement du produit. Le Musée céramique de Sèvres, le Musée de l'École impériale des mines et le Musée de Peel-Park, à Manchester, possèdent depuis longtemps des collections de ce genre, et il y en avait également de très-intéressantes à l'Exposition universelle de 1851³. La place de ces suites d'échantillons est plutôt dans une école d'industrie.

¹ *Collection of animal products*. Cette collection fait partie du musée de South Kensington.

² Le *Musée industriel et agricole*, à l'Hôtel-de-Ville de Lille, inauguré le 3 août 1856.

³ La confection de ces suites d'échantillons pour l'étude de la technologie, collections qui sont très-instructives, est devenue en Angleterre, depuis 1851, une véritable industrie.

Il reste à indiquer ce que serait le *département historique*. Il ne peut avoir qu'une valeur secondaire, et cependant il aura aussi une utilité très-réelle et apportera sa part d'enseignements et de services.

On a cherché plusieurs fois à réunir les matériaux d'une histoire de la fabrication des soieries; en Prusse, en Angleterre, en France même, on n'a rien négligé à cette fin, et cependant cette histoire, dont tout le monde sent le prix et l'intérêt, est encore à faire. Elle ne peut être écrite qu'avec les monuments, et cette rare collection, si la Chambre entreprenait de la faire, serait certainement une des plus instructives du musée.

Il en est une autre dont la formation ne serait pas moins difficile et qui aurait un plus grand prix, c'est celle qui retracerait, également avec les étoffes originales, l'histoire de la fabrication des soieries à Lyon¹. Les lettres patentes, données à Orléans le 23 novembre 1466, par lesquelles Louis XI prescrivit l'introduction à Lyon de *l'art et ouvrage de faire les draps d'or et de soye*, établissent que cette manufacture avait déjà alors quelque importance à Lyon; je me suis assuré en effet qu'elle y existait depuis l'année 1442 au moins, et que nos premiers *tissutiers*² étaient français. Mais ce n'est qu'à

¹ Un fabricant, M. Th. Falcon, a fondé, en 1854, au musée du Puy, une galerie qui est consacrée à l'histoire des dentelles du Velay.

² Les *tisserands* et les *estoffiers* étaient nombreux à Lyon, au quatorzième, au quinzième et au seizième siècle. Les *tisserands* ou *teylatiers* faisaient les toiles; je ne sais pas quelles sortes de tissus les *estoffiers* fabriquaient. On

partir de l'édit célèbre de François I^{er} (octobre 1536), dont deux italiens, Étienne Turquet et Barthélemy Naris, eurent d'abord seuls le bénéfice ¹, qu'il existe des renseignements certains sur chaque invention d'étoffe, de métier ou d'outil.

C'est dans cette galerie qu'il faudrait rappeler, par des médaillons ou des inscriptions, le souvenir des hommes auxquels *la Grande Fabrique*, comme on disait au dernier siècle, a dû, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à nos jours, ses progrès, sa prospérité et sa suprématie.

Une salle serait réservée aux artistes habiles et si souvent oubliés, auxquels revient une grande part de ces succès, aux dessinateurs de fabrique; non pas que l'étude de leurs œuvres doive porter encore des fruits, mais ce nouvel honneur rendu à la mémoire des Revel, des de La Salle, des Baraban, des Berjon, des Bony, etc., sera un acte de justice et un encouragement. Cela me conduit

appelait, au quinzième et au seizième siècle, *tissutiers* ou *tissotiers* les maîtres et les ouvriers qui faisaient les tissus de *soie*. J'en connais plus de quatre-vingts qui ont travaillé à Lyon au quinzième siècle. (Décembre 1876.)

¹ François I^{er} était à Lyon quand il donna, au mois d'octobre 1526, les lettres patentes dont je parle; il les donna, non pas au profit exclusif de Turquet, de Naris et de leurs compagnons, mais au profit de tous les ouvriers français ou étrangers « besognans du mestier de draps de soye. » Ces lettres patentes furent enregistrées au Parlement de Paris le 31 août 1537; elles ont été transcrites dans un des registres consulaires (Archives municipales de Lyon, AA. 151, f^{os} 57, 58 et 59). Étienne Turquet et Barthélemy Naris furent les « maîtres conducteurs de la nouvelle magnifactory des draps d'or, d'argent et de soye, mesmes velloux, » et eurent pour premiers coopérateurs Barthélemy Gervais, « maître de la soye, » Anthoine Constans et Baptiste Du Pont, « maîtres du mestier des velloux. » (Décembre 1876.)

naturellement à exprimer la pensée qu'une salle devrait recevoir des ouvrages de dessinateurs contemporains et les tableaux de fleurs qui ont été couronnés au concours annuel de l'École des beaux-arts.

C'est dans le département historique qu'il conviendrait peut-être de disposer une collection de tableaux tissés en soie et une collection de dessins ou de modèles des anciens métiers à tisser.

Ce département gagnerait en étendue et en intérêt, si le musée était ouvert, comme je l'ai suggéré plus haut, aux autres branches de l'industrie lyonnaise. En dehors de la Fabrique, bien des hommes et bien des inventions ont fait ou ont accru, dans la suite des temps, la gloire et la fortune de la cité, et personne ne saurait contester la vertu et le prix d'exemples empruntés à un passé dont on ne doit pas oublier la grandeur.

La ville de Lyon avait, sous la domination romaine, des mosaïstes, des fondeurs, des verriers, des ciseleurs et des potiers fameux ; elle était fière de ses monnaies. Au Moyen âge, elle était renommée pour l'orfèvrerie, le travail au repoussé, la sellerie et ces ouvraisons délicates et si diverses de l'or trait, pour lesquelles elle devait bientôt l'emporter sur Damas, Chypre et Milan ; ses armuriers, ses daguiers et ses fourbisseurs étaient nombreux et égalaient ceux de l'Italie. On y faisait des tapisseries au quinzième et au seizième siècle. Deux de

ses *doriers*, Loys Le Père et Nicolas de Florence, gravèrent, en 1494, la première médaille d'or française. Plusieurs des peintres, des sculpteurs et des orfèvres lyonnais ont été au service des rois de France. François I^{er} et Henri II ont souvent fait faire à Lyon des armures et des bijoux. L'argue date du règne de Charles VII, et, sous Louis XIV, le Père Sébastien réussit à donner aux filières une précision et des qualités dont nos tireurs ont gardé le secret. La dinanderie eut à Lyon son berceau. La typographie y fut importée trente ans après sa découverte ; Guillaume Le Roy tirait, dès l'année 1473, sur des presses montées chez Barthélemy Buyer, des livres que l'excellence de leur exécution rend encore plus précieux. Au seizième siècle, la réputation des imprimeurs lyonnais était européenne : les Arnoullet, les Frellon, Sébastien Gryphe, les de Tournes, Guillaume de Roville et tant d'autres étaient en même temps des érudits et des artistes. La gravure en bois et la reliure furent portées alors à un très-haut degré de perfection, et l'on employait au quinzième siècle un papier d'une admirable qualité, qui était fait à Lyon même. C'est à Lyon que fut imprimé le premier livre français daté, orné de gravures (il était l'œuvre de Mathieu Husz) ; c'est aussi à Lyon que, en 1488, de larges estampes, gravées sur cuivre, furent, pour la première fois, jointes à un livre. Les plus anciens *burinistes* français sont lyonnais, et nos *tailleurs d'histoires* sont restés célèbres. Holbein fit et Lützel-

burger grava, pour les Trechsel, les dessins d'un si grand style des *Simulachres de la mort*, qui eurent ici dix éditions, de 1538 à 1562.

Le seizième siècle vit fleurir la joaillerie, la gainerie, la passementerie, la menuiserie, la ferronnerie. C'est à cette époque que les arts et les industries de l'Italie vinrent s'ajouter aux nôtres : des potiers de terre florentins ouvrirent dès 1522 des ateliers à Lyon, et des ouvriers de Pesaro, de Gênes et de Faenza y firent, à partir de 1554, de la « veyssele de terre à la façon de celle d'Italie¹ ; » Vulpio introduisit en 1543 la filature et le tissage du coton ; des Génois établirent des fabriques de fleurs artificielles et de savon. Lyon reçut du Piémont, en 1580, la fabrication du basin et de la futaine, qui occupait, peu d'années après, plus de deux mille maîtres ouvriers. Dans un temps où les brodeurs lyonnais ne trouvaient de rivaux qu'à Milan, Louise Labé excellait (elle l'a dit elle-même) à *peindre avec l'esguille* (1550). De 1555 à 1566, le lorrain Pierre Woeriot gravait la meilleure partie de son œuvre et dessinait dans le goût italien des bijoux et des poignées d'épées d'une rare élégance.

Nos fondeurs racheveurs et doreurs des deux derniers

¹ Il y avait à Lyon, au quatorzième et au quinzième siècle, des potiers de terre qu'on appelait *tupiniers* ou *cruysiers*. De 1522 à 1555, plusieurs maîtres potiers italiens, presque tous de Florence, ont fait à Lyon des « potz de terre à la façon d'Italie. » Cette fabrication est donc plus ancienne, à Lyon, qu'on ne l'a dit jusqu'à présent. Jehan Francisque de Pesaro, Sébastien Griffio et Julien Gambyn ont eu d'assez nombreux devanciers ; ce n'est pas ici le lieu de donner leurs noms. (Décembre 1876.)

siècles étaient réputés les premiers dans cet art difficile. Pierre Rigat obtint, le 11 mars 1666, pour nos savonneries, mises en possession de ses procédés nouveaux, le privilège exclusif d'approvisionner la France. La chapellerie de feutre de castor, pour laquelle Londres croyait garder toujours sa supériorité, devint, à la fin du dix-septième siècle, grâce à Étienne Mazard, une de nos plus florissantes industries; la fabrication des boutons, enlevée également à l'Angleterre, vers 1756, par le ciseleur Paul Le Cour, dut ses progrès principaux à Louis-Antoine Mouterde, fondeur et graveur très-habile. L'année 1772 fut marquée par l'invention des paillons, l'année 1789 par la création du premier atelier de construction de machines, et l'année 1791 par la réussite des essais monétaires de Jean-Marie Mouterde, maître doreur sur métaux, père du précédent, qui avait découvert le moyen de donner aux monnaies, faites de métal de cloche pur, une perfection tenue longtemps pour impossible à obtenir.

Le musée ne serait pas complet, s'il ne possédait pas un cabinet de dessins et d'estampes et une bibliothèque spéciale. Celle-ci ne contiendrait que des livres à figures, des ouvrages *illustrés* sur l'art, la décoration, l'ornement et l'architecture. Moins étendue que celle du Musée de South Kensington¹, d'un autre côté plus complète que

¹ La bibliothèque de South Kensington a coûté environ 125,000 francs (1857).
— Les achats montent aujourd'hui à plus de 800,000 francs. (Décembre 1876).

celle que l'on a créée à Bruxelles, au Musée de l'industrie belge, elle serait formée avec plus de sévérité que l'une et l'autre. Elle serait, à proprement parler, une bibliothèque didactique.

Tel serait le *Musée d'art et d'industrie*.

Si l'on adoptait ce projet dans son ensemble, et même avec des additions, il serait facile (les divisions et les subdivisions qui composent le musée étant indépendantes les unes des autres) de n'entreprendre la formation que de telle ou telle partie et de réserver l'emplacement des parties dont la formation serait ajournée. Cependant, il serait préférable à tous égards de ne laisser de côté, dès le début, aucune division, sauf à n'ouvrir d'abord que les galeries qui seraient arrivées à un degré d'avancement suffisant pour intéresser les fabricants, les ouvriers et le public.

Ce n'est pas dans l'ordonnance et l'organisation de ce musée que sont les principales difficultés de l'entreprise ; on les rencontrera à l'exécution. Il ne faut pas se faire d'illusion : on éprouvera des obstacles sérieux ; on se verra réduit souvent à l'impuissance, faute de matériaux vraiment utiles et de persévérance dans la recherche des belles œuvres, faute d'hommes dévoués et vraiment compétents, faute de ressources suffisantes. On aura des embarras non moins grands pour le classement et pour l'indication tacite du rang dans l'art de tant de modèles ;

on devra, pour les acquisitions, résister aux uns et solliciter les autres; bref, il y aura beaucoup d'hésitations, d'efforts, de peines, des erreurs inévitables, et, en fin de compte, cette entreprise sera de celles qui ne sont appréciées à leur valeur que quand on y a mis la dernière main, quand le temps a permis de réparer les erreurs, de combler les lacunes, de mettre fortement en relief la pensée qui l'a inspirée.

Aussi longtemps que le public ne verra que des collections diverses et sans lien apparent entre elles, il ne sentira pas le prix du musée, il le regardera en aveugle. Quand il embrassera d'un coup d'œil la majestueuse unité de l'art grec au siècle de Périclès, et en appréciera la pureté et l'élévation par le rapprochement des productions asiatiques, égyptiennes, byzantines, gothiques et modernes; quand il assistera, d'un côté, aux transformations des styles et des décorations, depuis l'ornement primitif et élégant de l'Égypte jusqu'aux magnificences de l'art français sous Louis XIV, et quand, d'un autre côté, il suivra la soie, depuis le cocon d'un ver sauvage et encore inconnu jusqu'à la plus splendide étoffe; quand il saisira par quels degrés et à la suite de quels efforts l'art et l'industrie ont atteint à leur niveau actuel: alors, pour le public, toutes ces choses auront un vif attrait et seront un profitable et durable enseignement. Je suis certain que cette exposition de choses marquées au coin du *beau*, du *bon*, de l'*utile*,

que la diffusion des connaissances et l'excitation à l'étude qui en découleront seront le point de départ de nouveaux progrès.

Puisque l'exécution offrira tant de difficultés, examinons comment il serait possible de la rendre plus simple, plus rapide et surtout moins onéreuse; mais auparavant je ne saurais passer sous silence le projet qui a arrêté le premier l'attention.

On avait jugé qu'il convenait de saisir toutes les occasions d'acquérir les objets d'art ou d'industrie qui pourraient concourir au but que la Chambre de commerce se propose, et l'on indiquait comme modèle le système qui a prévalu pour la création et le développement du Musée de Cluny, à Paris. L'exemple n'était pas bien choisi, et je ne m'occuperai que de l'idée.

Ce système est celui que les gouvernements adoptent naturellement pour former des collections nationales, qui doivent être dignes à tous égards du souverain qui les fonde et du pays qui les dote. Il est impossible de le mettre en pratique, quand on ne dispose que de modiques ressources, quand on a un but parfaitement défini, et quand, dès lors, on ne peut ni l'on ne veut s'embarasser d'une foule d'objets qui seraient, dans l'ordre d'idées adopté, d'un médiocre intérêt.

On est donc obligé de renoncer à ce système et de chercher un autre moyen.

Il s'en présente bien un, qui a été appliqué en Angleterre récemment avec un succès extraordinaire ¹, et qui a été également employé avec non moins de bonheur aux expositions régionales d'Angers, de Dijon et de Limoges : c'est le système des *prêts*. On ne saurait douter que, si la Chambre de commerce faisait, elle aussi, un appel aux amateurs et aux fabricants lyonnais, cet appel serait entendu, et que les galeries du musée ne suffiraient pas à renfermer les œuvres rares, les modèles de prix et les collections d'objets de tout genre qui ont rendu tant de cabinets célèbres. Il ne peut toutefois résulter de là qu'un établissement temporaire, et, outre la responsabilité qui incomberait à la Chambre, il y aurait un grand travail, une grande dépense, pour une exposition incomplète, de peu de durée, et à la suite de laquelle tout serait encore en question.

L'examen du Musée de South Kensington, à Londres, a suggéré à votre délégué la pensée d'appliquer un des principes qui ont présidé à sa création, à celle du musée lyonnais.

Les hommes éminents qui ont fondé de toutes pièces cet admirable Département de la science et de l'art, et qui le dirigent avec une intelligence égale à leur énergie, ont voulu faire plus que de former un musée nouveau et d'en-

¹ A l'Exposition des trésors de l'art, à Manchester, en 1857. Les peintures seules étaient au nombre de trois mille cinq cents, parmi lesquelles des tableaux de Raphaël, de Titien, de Mabuse, d'Holbein, de Van Dyck, de Rembrandt, de Murillo, de Vélasquez, de Poussin, de Claude le Lorrain.

richir l'Angleterre de tous les chefs-d'œuvre de l'art et du travail, disséminés par le globe, et que les nations, assez heureuses pour les posséder, conservent comme une gloire et un trésor. Ils ont été plus loin : ils ont voulu qu'il n'y eût pas, dans le Royaume-Uni, un homme qui ne pût acquérir ces richesses moyennant un prix modique, en jouir à toute heure, s'en inspirer, les étudier ou les imiter. Et, de peur que l'indifférence ne rendît inutile cette sollicitude éclairée, ils portent eux-mêmes sans relâche, d'un comté à l'autre, ces musées qu'ils ont créés en empruntant leurs plus belles œuvres aux Expositions universelles, aux musées et aux collections du monde entier.

On a compris que, dans ce cas, la *copie* tient lieu de l'*original*. Ne nous dissimulons pas que cette voie est aujourd'hui la seule ouverte aux peuples comme aux individus qui entreprennent de faire une collection systématique d'œuvres d'art. La quantité de celles-ci est très-limitée ; les accidents et les effets du temps la réduisent sans cesse, et les musées possèdent déjà le plus grand nombre de ces œuvres, les plus belles, partant les plus désirables. Le goût s'en est répandu partout ; les amateurs sont plus nombreux, plus ardents, et les prix se sont élevés dans une proportion inouïe. Le Département anglais de la science et de l'art en fait en ce moment la dure expérience, et l'on peut citer telle majolique ¹ qu'il

¹ On appelle *majolique* la faïence italienne du quinzième et du seizième siècle qui est une imitation de poteries hispano-arabes. La glaçure, formée par

eût acquise, il y a quatre ans, pour trois cents francs, et qui a été vendue cette année à Paris douze mille francs.

En présence de cette recherche passionnée des objets d'art des siècles passés, la nécessité fait une loi de ce que la raison conseille, et d'ailleurs la copie d'un chef-d'œuvre vaut mieux, cent fois mieux, qu'un médiocre original. Le palais de Sydenham, créé en deux années, au prix de vingt-trois millions de francs, et où il y a malheureusement, au point de vue de l'étude de l'art, autant à critiquer qu'à admirer, fournit une preuve décisive des grands résultats d'ensemble que l'on peut obtenir avec de simples moulages ¹.

Le musée peut être commencé avec des éléments pareils à ceux que le Musée de South Kensington a employés à son origine. Celui-ci, depuis que le Parlement a accordé au Département de la science et de l'art une subvention considérable ², a pu acheter de nombreuses

un émail blanc stannifère, sert de fond à de belles peintures, faites parfois sur des dessins originaux de Raphaël, et très-estimées quand elles sont signées de Giorgio Andreoli, de Francesco Xanto, de Battista Franco, de Orazio Fontana, de Flaminio Fontana, etc. Les fabriques de majolique les plus renommées furent celles de Gubbio, de Castel-Durante et de Pesaro. Cette sorte de faïence a été faite aussi à Lyon, au seizième siècle.

¹ Les dix cours des beaux-arts, dont chacune est consacrée à l'art et au style d'un peuple ou d'une époque (Assyrie, Égypte, Grèce, Rome, Pompéi, Byzance, Arabes, Moyen Age, Renaissance, Italie), ont coûté 2,560,000 francs. Les travaux ont été exécutés d'après les plans et sous la direction de MM. Owen Jones et Digby Wyatt.

² Deux millions de francs environ. Le budget de l'année 1858-1859 présente un total de 83,730 livres sterling (2,100,000 francs).

pièces originales, notamment celles que la reproduction la plus fidèle ne remplace pas ou qui comblent des lacunes dans les collections ¹. On pourrait suivre cet exemple, selon les ressources disponibles comme selon les occasions, et, en faisant un appel discret à la libéralité et à l'obligeance des amateurs lyonnais, on réussirait certainement à obtenir des legs, des dons ou des prêts qui ajouteraient au trésor commun. Puisse un patriotisme généreux enrichir le musée futur comme l'a été la Galerie nationale de peinture à Londres, dans laquelle, sur deux cent quatre-vingt-huit tableaux, il en est entré, par voie de legs ou de donation, cent soixante-seize, la plupart de Titien, de Paul Véronèse, d'Annibal Carrache, de Poussin, de Claude le Lorrain, de Rembrandt, de van Dyck, de Rubens, de Murillo, etc.

Ainsi, n'être pas exclusif pour le *plan*, ne l'être pas non plus pour le *moyen*, tel me paraît être le parti le plus sage, et cependant, comme il faut commencer avec un faible crédit, il importe de se décider à adopter le système qui donnera, avec la moindre dépense, la plus grande somme d'utilité.

Nous sommes à une époque où, grâce à des inventions diverses, la distance entre l'original et la copie est singu-

¹ Le musée (*Museum of ornamental art*) possédait déjà, en 1856, lorsqu'il était à Malborough house, trois mille trois cents objets originaux, parmi lesquels trois cent quinze pièces de tissus. On a employé aux acquisitions pour le musée, de 1852 à 1858, 1,200,000 francs.

lièrement rapprochée. La photographie et surtout la galvanoplastie assurent, dans un grand nombre de cas, la reproduction absolument exacte des objets. Le dessin en noir et en couleur, la lithographie et la chromo-lithographie, la gravure en bois, les différents procédés de moulage, concourront, dans une mesure que l'on règlera à volonté, au but que l'on a en vue.

Il existe un certain nombre de livres sur l'art, publiés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, dont les planches présentent déjà un choix intelligent des monuments et des œuvres de tous les temps. Le premier fonds du musée pourrait être créé en puisant dans les collections de photographies et de reproductions galvanoplastiques formées par ordre du Département anglais de la science et de l'art, dans les collections de moulages du Musée impérial du Louvre, du Musée britannique (*British Museum*) et de l'École impériale des beaux-arts de Paris. On achèterait en même temps quelques ouvrages, comme ceux de l'Institut d'Égypte, de Cahier et Martin, de du Sommerard, de Gruner, de sir William Hamilton, de Heideloff, d'Owen Jones, de Knight, de de Lasteyrie, de Piranesi, de Pistolesi, de Pugin, de Stroganov, Zagoskin, Snegirev et Veltmann, etc.

Sans parler du milieu des galeries et des salles, qui sera occupé par les statues, les métiers, les vitrines, etc., on disposera, dans le deuxième étage du Palais du commerce, d'une surface verticale d'environ deux mille

quatre cents mètres carrés : cela permettra de placer plus de quatre mille bas-reliefs, cadres, panneaux et objets divers. Il n'est pas douteux que l'on possédera bientôt un nombre plus considérable de peintures, de dessins, d'estampes, de planches d'ouvrages, de photographies, d'échantillons de tissus, et l'on sera forcé de choisir. On pourra alors remplacer, une ou deux fois par an, une partie des objets exposés par de nouveaux, et tenir à la disposition du public, dans une salle de travail, les pièces qui auront été mises en réserve.

Voilà de quelle façon je comprendrais la formation de ce musée. On peut être certain que, dans ces conditions, qui n'offrent pas sans doute la grandeur et l'éclat que l'on souhaite de trouver dans une institution de ce genre, le musée aura néanmoins, dans un temps rapproché, une influence très-heureuse ; qu'il sera un auxiliaire très-actif des écoles d'art, de science et de technique ; qu'il rendra des services au public, aux artistes, aux dessinateurs, aux fabricants, dans toutes les branches de l'industrie.

Je néglige à dessein d'entrer dans les détails de l'organisation de cette entreprise. Je me borne à signaler la nécessité d'un classement méthodique, la nécessité non moins grande d'un catalogue complet et de catalogues partiels, mis en vente à un prix très-modique, dans lesquels le public devra trouver l'histoire de chaque objet, exposée avec concision et netteté. On a pour cela de bons

modèles dans ceux des catalogues du Musée de South Kensington, dont MM. J. C. Robinson, R. N. Wornum et P. L. Simmonds sont les auteurs ¹.

Ce n'est pas m'écarter de mon sujet que de laisser entrevoir que l'on sera inévitablement conduit à faire un traité avec des photographes et des graveurs en bois habiles ou à établir au musée un petit atelier, afin de multiplier et d'obtenir à bon marché, pour la vente directe et pour l'insertion dans les catalogues, les épreuves des œuvres qu'on aura jugé utile de répandre.

Je prends la liberté de recommander de faire dessiner, graver ou lithographier en couleur, chaque année, plusieurs pièces inédites (dessins, objets d'art, ornements, étoffes brochées ou façonnées), dont la valeur pour l'étude ou l'intérêt historique au point de vue lyonnais justifie la publication. On étendrait ainsi les moyens d'action de la nouvelle institution. La plus grande partie de la dépense serait couverte par le produit de la vente de ces planches.

Je ne m'arrêterai pas longtemps sur le choix des originaux et des copies qui prendront place dans le musée. On ne saurait être trop sévère dans ce choix.

¹ Il faut citer aussi les *guides* dans les cours des beaux-arts au palais de Sydenham, écrits par MM. A. H. Layard, M. Digby Wyatt, J. B. Waring, Owen Jones, Georges Scharf, etc., et un des catalogues du Musée de géologie pratique, qui a pour titre : *Catalogue of specimens illustrative of the composition and manufacture of British pottery and porcelain, by sir H. de la Beche and Trenham Reeks*, 1855.

L'art grec peut être représenté par de nombreux modèles, et l'on choisira de préférence les marbres de l'école de Phidias ; dans ces œuvres, si voisines pourtant des sculptures archaïques, on trouve un mouvement, une souplesse, un charme, une harmonie, un sentiment élevé de l'idéal, qui n'ont laissé à Praxitèle et à Lysippe, successeurs de Polyclète, de Phidias et d'Alcamènes, qu'un progrès à accomplir, le raffinement d'un art porté déjà à sa perfection. Néanmoins, tout ce qui reste de ce temps n'est pas d'un mérite égal ; on ne rencontre pas beaucoup de créations pareilles aux frontons du Parthénon et du Panhellénion et à la tribune des jeunes vierges du temple de Pandrose. Si l'on discute les marbres de Phidias, il est naturel que l'on soit moins porté à admettre ceux qui représentent l'art grec au temps des écoles doriennes d'Égine, de Sicyone et de Corinthe, et de l'école primitive attique, comme aux époques macédonienne et romaine. On sera plus rigoureux encore pour les œuvres byzantines et gothiques. Je conseille de rechercher tout ce qui fera le mieux connaître l'art décoratif de l'Orient ; cet art abonde en modèles d'harmonie dans la couleur, de simplicité, de délicatesse, de symétrie et de variété dans l'arrangement. Ghiberti et Donatello, Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange, le Primatice et Lucca della Robbia, Jean Cousin, Jean Goujon et Germain Pilon, Jean Bullant, Philibert de l'Orme et Pierre Lescot, seront toujours des inspireurs excellents : ils l'ont été

déjà de leur temps, et, grâce à eux, les ouvrages du siècle de la Renaissance portent tous l'empreinte de la distinction et de l'élégance ; dans ces ouvrages, tant de science et d'exquise mesure, un goût si fin est allié, dans les uns, à la noblesse et à la force, dans les autres, à la pureté et à la grâce, que l'on peut y puiser à pleines mains. Enfin, dans l'art moderne, qui commence à Jacques Sarazin, à Poussin et à Le Sueur, et dont on est tenté de dire que, près de son aurore, il atteignait déjà à son apogée ; dans l'art moderne, principalement au dix-septième siècle, les belles œuvres sont nombreuses et l'on y trouvera de bons exemples. Mais, plus on se rapproche de nos jours, plus la sévérité est nécessaire. Du reste, ce que l'art a produit depuis quarante siècles a été jugé par les critiques et les artistes avec tant d'indépendance et de sagacité, que le choix, pour être encore une tâche délicate, n'a plus les mêmes difficultés.

S'il m'est permis de conclure, je dirai que, dans mon opinion, le projet dont la Chambre a pris l'initiative et entreprend l'exécution, peut être formulé comme il suit :

I

Un musée d'art et d'industrie sera créé à Lyon par la Chambre de commerce ; il sera administré par elle.

Il occupera le deuxième étage du Palais du commerce.

II

Il sera la propriété de la ville de Lyon.

Ce musée réalise un vœu de l'administration municipale, et celle-ci, qui a fait déjà de grandes choses dans cette voie, est trop éclairée pour ne pas aider libéralement à cette création tant désirée.

III

Ce musée sera formé dans le but d'éveiller et d'entretenir dans l'esprit du public l'émotion et le sentiment du *beau*, de lui montrer et de lui faire aimer dans l'art la distinction, l'élégance, la grâce, l'harmonie et surtout la pureté et la mesure. A tous, il rendra familières les œuvres les plus belles de tous les peuples et de tous les temps ; en épurant le goût public, il complétera l'enseignement des écoles et sera lui-même un foyer attrayant et un moyen efficace d'enseignement. Il présentera aux artistes, aux dessinateurs et aux fabricants un choix de modèles empruntés à la nature, à l'art et à l'industrie, les plus propres à élever leur inspiration ; il doit servir à faciliter les études des uns et les recherches des autres ; enfin, les galeries de ce musée deviendront les archives de l'industrie lyonnaise.

IV

Le musée comprendra trois départements :

1° Un département de l'art, composé :

De collections d'objets d'art formées dans le but de montrer la beauté telle qu'elle a été sentie et exprimée par chaque nation et dans chaque grande époque, et, par suite, le style et l'ornement, la forme et le coloris qui en sont le caractère ;

De galeries consacrées aux fleurs, aux tableaux, aux dessins et aux photographies de fleurs ;

2° Un département de l'industrie, dans les galeries duquel seront exposés, ici, les cocons, les soies gréges et les soies ouvrées, les fils que l'on marie avec la soie, les soieries, les étoffes de soie mélangée de laine, de coton, de lin, d'or ou d'argent ; là, les métiers, les machines et les produits nécessaires à la préparation, au tissage, à la teinture et à l'impression de la soie ;

3° Un département historique, divisé en deux sections : la section de l'histoire générale de la fabrication des soieries et celle de l'histoire de la Fabrique de Lyon.

Les deux derniers départements recevront en outre, dans des salles séparées, tout ce qui se rapporte aux autres branches principales de l'industrie lyonnaise.

V

Un cabinet de dessins et d'estampes, une bibliothèque spéciale et une salle de travail seront annexés au musée.

VI

Le crédit alloué par la Chambre de commerce et la ville de Lyon pour les acquisitions sera réparti, autant que faire se pourra, entre les trois départements, dans la proportion de six dixièmes pour les objets d'art, de trois dixièmes pour les objets d'industrie et d'un dixième pour les objets historiques.

VII

Le département de l'art sera composé, en grande partie, de *copies*, c'est-à-dire de reproductions d'œuvres originales, par le dessin, la gravure, la photographie, le moulage ou la galvanoplastie ¹.

Une somme sera employée chaque année à l'achat de pièces originales.

Les curieux et les fabricants seront invités à concourir à la formation des collections par des prêts ou des dons.

¹ La peinture de fleurs ne sera représentée que par des toiles originales.

VIII

L'administration du musée fera reproduire, à ses frais, par les nouveaux procédés rapides de gravure, par la lithographie en couleur, la photographie, la galvanoplastie ou le moulage, des œuvres d'art ou d'industrie, principalement inédites, d'un intérêt capital pour la Fabrique lyonnaise.

Elle pourra mettre en vente, réunies ou séparées, des épreuves de ces copies.

IX

Aucun objet ne sera exposé : 1^o sans avoir été préalablement inscrit sur le catalogue, où l'on aura consigné toutes les particularités que l'on aura recueillies ; 2^o sans porter un numéro d'ordre correspondant à la notice insérée au catalogue et une courte inscription qui sera un extrait de cette notice.

Le catalogue sera rendu plus instructif par des indications générales sur l'histoire des écoles et des styles, sur la nature et la production des objets naturels et fabriqués ; il sera orné de planches gravées et de photographies.

Il sera publié à bref délai, tenu au courant par de fréquents suppléments que chaque édition nouvelle fera disparaître.

X

Tout objet prêté, donné ou légué au musée portera une inscription indiquant le nom du prêteur ou du donateur; cette mention et la date figureront également au catalogue.

XI

La Chambre de commerce aura seule la gestion du musée. Elle en arrêtera l'organisation, en réglera l'administration et le budget, nommera aux divers emplois.

Une commission prise dans son sein sera chargée de présider à l'exécution des décisions de la Chambre, au choix et au classement des objets et à l'ensemble du service.

En outre, la Chambre pourra désigner chaque année un certain nombre de personnes, ayant des connaissances spéciales, qui seront invitées à assister la Commission dans ses travaux, et, s'il y a lieu, dans ses délibérations.

XII

La Chambre de commerce instituera à Paris un comité qui aura la mission de signaler à la Chambre les œuvres d'art appartenant aux musées et aux collections particulières, dont il jugerait utile d'obtenir la copie

par le dessin, la photographie ou le moulage. Ce comité sera invité à donner à la commission du musée son avis sur les objets dont on aura proposé à celle-ci l'acquisition.

XIII

La Chambre de commerce se réserve le droit de faire vendre les doubles et tous les objets dont la conservation ne lui paraîtra pas nécessaire ¹.

Je ne terminerai pas cette étude sans présenter quelques observations relatives à la nécessité de l'établissement de ce musée.

« Le secret de notre force, a dit M. Louis Reybaud, notre vrai titre de supériorité, c'est le goût, ce fruit du sol gaulois qui est resté l'attribut de notre race ²; » et il ajoutait, en parlant, avec un peu de froideur, de l'admi-

¹ Cette liberté est nécessaire, car il faudra acheter de certaines quantités de *matières premières* et de *tissus*, et, au bout de peu d'années, le musée ne pourrait plus tout contenir. On n'aura besoin que de prélever un échantillon destiné à être exposé et une quantité suffisante qui sera mise en réserve pour remplacer plus tard l'échantillon précédent. Cela fait, quand on aura pris en note, pour les étoffes par exemple, la longueur, la largeur et le poids de la pièce, il conviendra de vendre ou d'échanger le surplus.

² *Études sur le régime des manufactures*, Condition des ouvriers en soie, page 60.

rable mouvement qui s'est produit en Angleterre avec la pensée de donner dans l'avenir à l'industrie le concours de l'art et de la science : « Si grand qu'il soit, l'effort restera au-dessous des difficultés de la tâche ¹. »

Je souhaite qu'il en soit ainsi, sans en avoir l'espérance. Dès le jour de la clôture de la première Exposition universelle, le 15 octobre 1851, S. A. R. le prince Albert signalait à l'Angleterre le but nouveau qu'elle avait désormais à poursuivre, et ses paroles énergiques trouvaient un écho dans toutes les manufactures anglaises, à Birmingham, à Bristol, à Halifax, à Leeds, à Sheffield, à Stoke sur le Trent, etc. « Le plus grand bienfait dont on puisse doter l'industrie de la laine peignée, disait le maire de la ville de Bradford, M. Henry Forbes, c'est de donner, par le développement et l'amélioration de l'enseignement de l'art, un goût plus pur et plus exercé à ceux qui produisent, comme à ceux qui consomment nos étoffes. »

Le Département de la science et de l'art fut créé sous l'empire de ces idées, et il est facile de mesurer les progrès accomplis ; ils ont été accélérés par la coopération vigoureuse de ces sociétés libres et si utiles que l'on appelle *Mechanics' institutes*, et qui sont devenues presque une puissance (ces huit cents sociétés ont cent quarante mille membres).

¹ *Études sur le régime des manufactures*, Condition des ouvriers en soie, page 66.

Le nombre des écoles de dessin était de dix-neuf avant le mois d'octobre 1852; il y a aujourd'hui (en 1858) quatre-vingts écoles d'art, et, de plus, deux cent soixante-dix écoles publiques et privées dans lesquelles les professeurs des écoles d'art enseignent le dessin. On ne comptait que 3,300 élèves en 1851; un enseignement plus complet a été donné l'année dernière (en 1857) à 66,300 personnes, qui ont payé aux écoles plus de cinq cent mille francs pour prix de ces leçons. Le dessin est remis en honneur et devient inséparable, dans les écoles comme dans l'apprentissage, de l'instruction élémentaire. Le musée, dont la richesse est due aux prêts et aux dons et qui coûte néanmoins douze cent mille francs, avait reçu, en 1852, 45,000 visiteurs; 500,000 y sont entrés dans les douze derniers mois ¹. On a envoyé successivement dans une vingtaine de villes un musée d'art et d'industrie, renouvelé après chaque voyage, formé de matériaux empruntés au musée central et appropriés à chaque cercle manufacturier; 160,000 personnes, fabri-

¹ Les chiffres que j'ai donnés dans ce mémoire se rapportent à l'année 1857.

On comptait en 1875 :

1,299 écoles de science, fréquentées par 52,669 élèves ;

137 écoles d'art, fréquentées par 26,534 élèves.

Le dessin était enseigné en 1875 :

A 387,640 élèves dans 2,944 écoles élémentaires ;

A 25,359 élèves dans 776 classes du soir.

Les achats faits pour les musées montent, en tout, à 5,800,000 francs.

En 1875, 830,000 personnes ont visité le Musée de South Kensington et 522,000 personnes le Musée de Bethnal Green. (Décembre 1876.)

cants et ouvriers pour la plupart, ont examiné ce musée ¹. Il y a cinq ans, les professeurs de dessin et les dessinateurs de fabrique étaient rares, peu habiles et peu rétribués; on commence à ressentir à peu près partout l'effet de leur plus grand nombre; plusieurs professeurs gagnent à présent dix mille à douze mille francs par an, et un ou deux, vingt-cinq mille francs. L'exposition de produits fabriqués d'après les dessins d'anciens élèves des écoles d'art ² permet de juger des premiers fruits du nouveau système. Des fabricants de Nottingham, de Sheffield, de Worcester, du Staffordshire, reconnaissent hautement que des écoles d'art sont sortis leurs meilleurs dessinateurs, et que, grâce à ceux-ci, le caractère général des dessins et des formes a déjà été modifié de la façon la plus heureuse.

Au surplus, quelle que soit l'opinion que l'on ait de ces résultats, on ne saurait nier que, avant dix ans, l'industrie anglaise comptera dans son sein deux cent mille à trois cent mille travailleurs auxquels plusieurs années d'école auront donné de saines notions d'art et de science et une pratique intelligente du dessin; que, par les musées, par les collections ambulantes, par le palais de Sydenham, les styles de tous les pays, les plus beaux types de l'orne-

¹ Des expositions publiques ont été ouvertes en 1875 dans trente villes d'Angleterre. Le Musée de South Kensington a envoyé 10,359 objets d'art à ces expositions, qui ont attiré plus de 1,300,000 visiteurs. (Décembre 1876.)

² *Exhibition of works of Art-manufacture, designed or executed by students of the Schools of Art.*

ment et les modèles les plus renommés en tout genre seront devenus familiers à plusieurs millions de fabricants et d'ouvriers.

C'est la volonté du peuple anglais, si ferme en ses desseins, d'acquérir le discernement, l'élévation et la science qui lui manquent en matière d'art, ou, pour mieux dire, de développer dans la nation l'imagination, le goût, le sentiment de l'idéal, le génie de l'art, en un mot : facultés innées, mais engourdies chez nos voisins, et dont des efforts persévérants peuvent amener le réveil et le progrès. N'a-t-on pas vu l'exemple de Mabuse et de Holbein au seizième siècle, et celui de Van Dyck au dix-septième siècle, déterminer, en Angleterre, la création d'une école nationale, détruite bientôt par la Réforme et par la Révolution ? L'Angleterre a toujours eu depuis lors des artistes originaux et heureusement doués, naguère coloristes pleins de fantaisie et d'esprit, épris aujourd'hui de la manière naïve de Van Eyck et de Giotto, et de celle un peu plus savante de Masaccio. Nous oublions trop les rares qualités qu'ont déployées dans un milieu ingrat Inigo Jones et Christophe Wren, Lawrence et Reynolds, Gainsborough, Stothard ¹, Flaxman.

L'industrie anglaise n'ignore plus le charme et le prix de la perfection : Dyce, Pugin, M. Owen Jones et un des-

¹ Thomas Stothard fut d'abord dessinateur dans une fabrique de soieries. M. Saint-Jean, notre grand peintre de fleurs, a été aussi dessinateur chez un fabricant d'étoffes pour ameublement, à Lyon.

sinateur de fabrique devenu un peintre renommé, M. Richard Redgrave, ont tracé la voie nouvelle. L'industrie anglaise essaie de donner par le dessin la souplesse à la main de ses ouvriers et commence à entrer dans le courant des saines doctrines et des inventions de l'art. De plus grandes ressources sont offertes à l'étude, et par l'enseignement qui se répand et s'affermi, on espère avoir un jour raison du mauvais goût public. M. Minton et M. Elkington ont devancé ce mouvement, et leurs succès montrent assez ce que tant de vigueur et de zèle peut produire.

Je viens de dire ce que j'augure des efforts de l'Angleterre, et je suis tenté de rappeler ces paroles de M. Tabareau, à l'ouverture de l'école la Martinière, le 29 juin 1826 : « Les succès que nos rivaux lisent dans l'avenir leur donnent autant de courage que les avantages du présent inspirent à d'autres une dangereuse sécurité. »

Lyon est averti : le jour est proche où il sera convaincu du danger, et il luttera alors vaillamment pour conserver la supériorité dans le domaine du goût, de l'élégance et de la nouveauté, et, bien que le mot soit un peu ambitieux, dans le domaine de l'art. Qu'elle se sente menacée, et la Fabrique de Lyon, qui a décuplé en cinquante ans le nombre de ses métiers et triplé en dix ans le chiffre de ses exportations, dont les riches étoffes n'ont jamais rencontré de rivales sur les marchés du globe, reprendra, si

elle en a perdu alors une partie, et augmentera cette grande avance qui est encore incontestable. Ne vaut-il pas mieux cependant, si éloigné que soit le péril, devancer l'heure de ces efforts et prendre librement l'initiative d'une sorte de Renaissance, entreprise ardue, quelles que soient les limites qu'on lui assigne, qui suppose le retour sincère aux sources de toute beauté, et dont le lent accomplissement sera le prix de bien d'austères études et d'intelligentes hardiesses ?

La patrie de Philibert de l'Orme, de Jacques Stella, de Coysevox, des Coustou, de Gérard Audran et d'Ampère a dans son sein les éléments de tous les progrès. Le génie de l'invention y est sans cesse en éveil ; la distinction et la perfection du travail ne s'y sont jamais démenties. L'imagination des dessinateurs, la science des fabricants et celle des teinturiers ne le cèdent ni à l'esprit ardent d'entreprise des commerçants, ni à l'habileté réfléchie des ouvriers. L'intelligence, l'activité et la probité sont des vertus communes, et, par les grandes manufactures qui ont résolu, avec les métiers mécaniques, le problème d'allier l'exécution correcte au bon marché, Lyon peut soutenir victorieusement la lutte pour la fabrication courante avec l'industrie étrangère. La mode, cette impérieuse maîtresse, n'a jamais trouvé Lyon soumis servilement à ses caprices ; dans ce milieu où le sentiment des arts est si répandu, la mode reçoit, pour les étoffes de soie, comme à Paris, pour les objets de toilette, de

fantaisie et de luxe, ces corrections habiles qui tempèrent ses extravagances et donnent un cachet d'élégance, même à des créations bizarres.

Tant d'heureuses aptitudes dans la population, des traditions dont l'excellence est prouvée par une suite de succès, des inventions nombreuses ne suffisent plus de nos jours ; il faut y joindre d'autres moyens d'action. Cela explique la nécessité où l'on est aujourd'hui de former un musée qui complète nos écoles. On devra faire davantage. Le maintien en équilibre du fonctionnement parallèle du tissage au foyer domestique et du tissage dans la grande manufacture, l'organisation meilleure encore de la fabrication fondée sur l'emploi de moteurs mécaniques, la recherche et la mise en œuvre de tissures, de couleurs et de dessins nouveaux, l'enseignement élevé de la science, de l'art et de la technique, l'étude des beautés éternelles de la Création, le constant effort vers un goût plus pur et un plus noble idéal, le travail enfin comme le comprend toute âme virile : voilà de sûrs moyens de fortifier encore et de défendre une position que trois siècles de suprématie ont rendue glorieuse.

J'ai parlé plusieurs fois, dans le cours de ce rapport, du Département anglais de la science et de l'art; je l'ai vu fonder et je l'ai suivi dans ses rapides développements. Il est nécessaire d'indiquer exactement ses attributions actuelles (1857).

Il est devenu, en vertu d'un ordre de la reine Victoria, qui porte la date du 25 février 1856, une division du Conseil de l'éducation; ce conseil est placé sous l'autorité et la présidence du président du Conseil privé.

Ce Département a la surintendance des travaux de la carte géologique du Royaume-Uni, du Musée de géologie pratique, du Bureau d'étude et de statistique des mines (*Mining record office*) et de l'École des mines, du Musée de l'industrie irlandaise, de la Société royale de Dublin et de la Société royale zoologique d'Irlande, du Musée de l'industrie écossaise et du Musée d'histoire naturelle d'Édimbourg.

Il prépare et encourage la fondation des écoles d'art et des écoles de science, il en a la direction et l'administration; il facilite à toutes les écoles, aux *Mechanics' institutes* et aux autres sociétés de ce genre, l'acquisition à prix réduit de modèles, d'appareils et d'ouvrages utiles à l'enseignement et à l'étude.

Le Département de la science et de l'art a dans ses attributions la direction d'une école normale d'art pour former des maîtres de dessin ; d'une bibliothèque qui contient six mille volumes et près de neuf mille dessins, estampes et photographies ¹ ; enfin, d'un musée composé des divisions suivantes :

Une collection de cinq cents peintures et dessins de l'école anglaise moderne, donnée par M. John Sheepshanks ;

Une collection d'ouvrages de sculpture moderne ;

Un musée d'art, créé particulièrement en vue de la décoration et de l'ornement ;

Une collection de plus de sept mille dessins et moulages relatifs à l'architecture ;

Une collection de matériaux, de plans et de modèles pour l'étude de l'art des constructions civiles ;

Une collection de douze mille modèles, tableaux, livres et instruments servant à l'enseignement des lettres, des sciences et des arts ;

Une collection de matières premières et de produits, à divers degrés de fabrication, appartenant au règne animal ;

Enfin, une collection de dessins et de modèles des inventions brevetées depuis 1617 jusqu'à l'année présente.

Le marquis de Salisbury est actuellement président du Conseil de l'éducation. La charge de secrétaire et de

¹ La bibliothèque contenait, en 1875, environ 45,000 volumes et brochures, 58,134 dessins et estampes et 41,840 photographies. (Décembre 1876.)

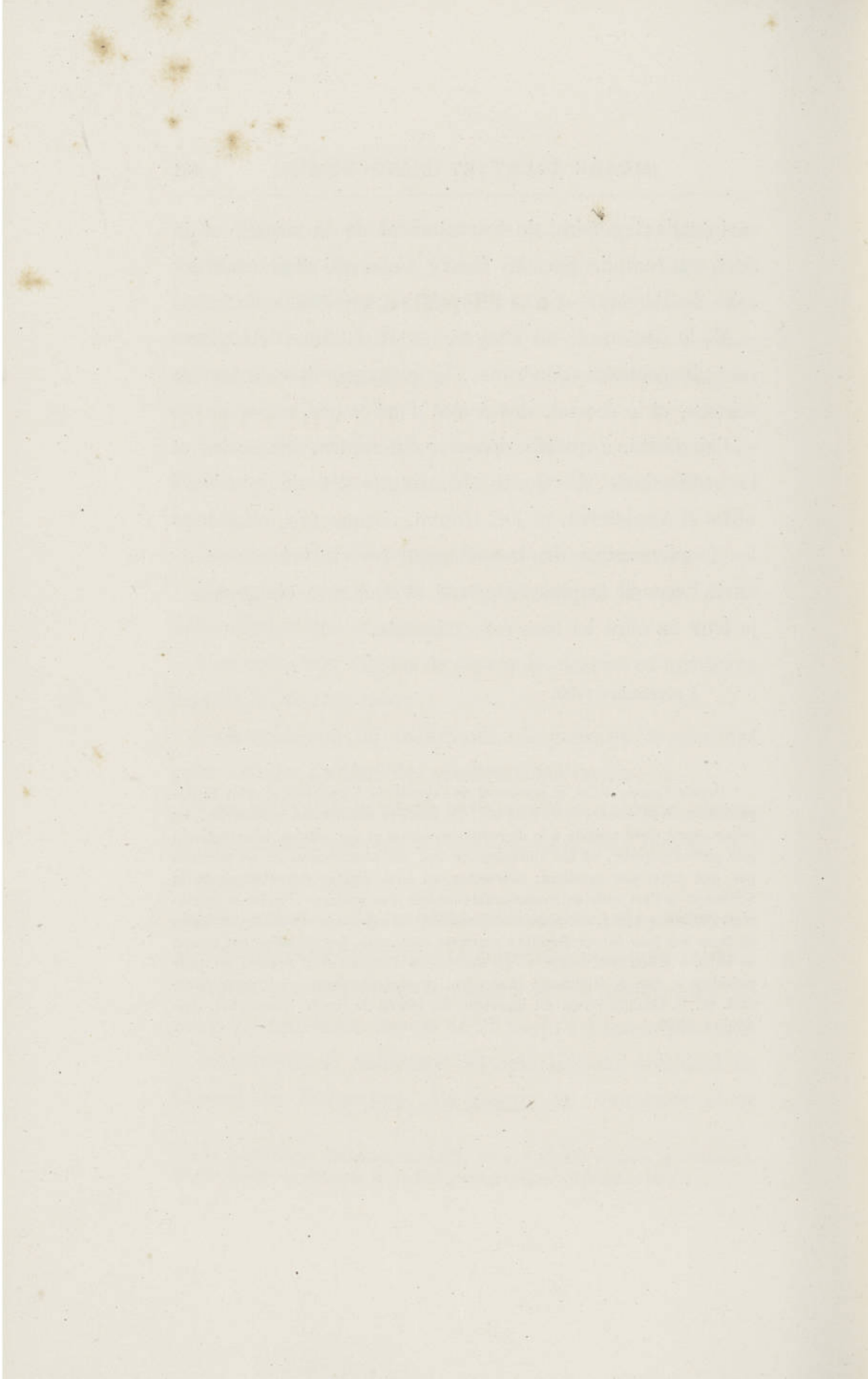
surintendant général du Département de la science et de l'art est remplie par M. Henry Cole, qui était commissaire du Royaume-Uni à l'Exposition universelle de 1855.

M. le docteur Lyon Playfair et M. Richard Redgrave sont inspecteurs généraux, le premier, des écoles de science, et le second, des écoles d'art¹.

J'ai visité, à quatre époques différentes, les écoles et les collections de South Kensington et de plusieurs villes d'Angleterre, et j'ai trouvé, chaque fois, chez tous les fonctionnaires du Département de la science et de l'art, l'accueil le plus empressé et une rare obligeance : je leur en offre ici mes remerciements.

4 septembre 1858.

¹ Depuis l'année 1858, le personnel du Conseil de l'éducation et celui du Département de la science et de l'art ont été presque entièrement renouvelés. Le même esprit élevé préside à la direction des écoles et des musées. L'institution a pris plus d'ampleur, et les améliorations ont été nombreuses. Je ne prétends pas que tout soit excellent; néanmoins, tel qu'il est, le Département de la science et de l'art reste un incomparable modèle d'un système d'écoles et de musées, étroitement unis, ordonnés avec beaucoup de sagesse et d'habileté, et réglés de façon que leur valeur d'utilité s'accroisse sans cesse. Les dépenses ont monté, en 1875, à 6,600,000 francs. — Le Conseil de l'éducation a aujourd'hui pour président le duc de Richmond et Gordon, et pour secrétaire sir Francis Sandford. M. P. Cunliffe Owen est directeur du Musée de South Kensington. (Décembre 1876.)



APPENDICE

MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

I

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

PAR FÉLIX DUBAN

— 9 Avril 1859 —

II

LETTRE DE PROSPER MÉRIMÉE

A M. NATALIS RONDOT

— 25 Mars 1859 —

|

MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE
DE LYON

RAPPORT¹

FAIT A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DANS SA SÉANCE DU 9 AVRIL 1859

PAR FÉLIX DUBAN

MEMBRE DE L'INSTITUT

MESSIEURS,

La Commission que vous avez désignée pour examiner le mémoire de M. Natalis Rondot sur l'utilité de la création d'un Musée d'art et d'industrie à Lyon a l'honneur de vous soumettre les observations que lui a suggérées l'étude de ce travail.

Pendant l'Exposition universelle de 1851, le peuple anglais, observant, d'un ceil attentif, le mouvement industriel suscité

¹ Ce rapport a été publié plusieurs fois. M. Duban y avait apporté, en 1862, quelques corrections, dont j'ai tenu compte dans la présente réimpression.
(N. R.)

par le concours si noblement ouvert à toutes les nations du globe, avait dû reconnaître son infériorité sur quelques points, notamment sur ceux où l'art et le goût exercent leur action sur l'industrie. Le sentiment national s'en émut dans toute l'Angleterre. Avec la décision qu'elle apporte au redressement d'erreurs qui intéressent son commerce ou sa suprématie, et avec le sens pratique qui la guide si sûrement, l'Angleterre résolut immédiatement d'élever chez elle l'art et le goût au niveau de son industrie, en d'autres termes, de se mettre en état de braver toute rivalité étrangère. Un Département de la science et de l'art institué à cet effet, la création de nombreuses écoles publiques, un musée central d'art et d'industrie, alimentant, par des envois spéciaux et souvent renouvelés, les musées établis dans les centres manufacturiers, le nombre des professeurs augmenté, leur choix fait parmi les plus habiles, les élèves accrus dans une immense proportion, tels furent les premiers résultats de cette résolution due à l'initiative du prince Albert et accomplie avec la persévérance qui caractérise nos voisins.

L'Exposition universelle de 1855, à Paris, révéla les progrès réalisés sous cette énergique impulsion. Le spectacle d'industries françaises jusque-là sans rivales, égalées sur quelques points, devenues inférieures même sur quelques autres, inspira à des esprits prévoyants des craintes sur l'avenir de la suprématie si longtemps exercée par la France en ces matières. Ces alarmes se manifestèrent, avec l'indication des moyens propres à les conjurer, dans un écrit substantiel¹ qui fut soumis à votre appréciation par l'administration supé-

¹ *De l'union des arts et de l'industrie*, par M. le comte de Laborde.

rieure. Un rapport remarquable rédigé sur ce travail par votre Secrétaire perpétuel¹, un concours ouvert par vous sur cet important sujet, un prix accordé, témoignent que l'Académie s'était, tout aussitôt, préoccupée de l'avenir de celles de nos industries qui relèvent de l'art.

La ville de Lyon, vigilante pour tout ce qui peut menacer l'industrie séculaire qui a porté son nom si haut dans le monde entier, avait signalé, la première, cette rivalité naissante. Rassurée sur le présent, mais prévoyante pour l'avenir, la Chambre de commerce de cette ville chargeait, dès 1856, M. Natalis Rondot, son délégué ordinaire à Paris, de plusieurs missions en Angleterre, pour y étudier les institutions nouvellement créées par le Département de la science et de l'art, notamment l'organisation des musées d'industrie. Les observations recueillies par M. Rondot et ses propres réflexions ont été condensées par lui dans le rapport dont vous avez demandé l'examen, rapport lu à la Chambre de commerce de Lyon et adopté par elle ; elles ont eu pour résultat la proposition de créer à Lyon un musée d'art et d'industrie, à l'instar de celui de South Kensington à Londres.

Ce musée, établi dans le deuxième étage du Palais du commerce qui s'élève à Lyon, serait indépendant des musées du Palais des arts, ainsi que des écoles la Martinière et des beaux-arts. Il en serait le complément, sans faire double emploi avec eux. Nous laisserons ici l'auteur du mémoire développer lui-même le but qu'il se propose.

¹ M. F. Halévy.

« L'action du musée, dit M. Rondot, doit s'exercer sur un plus vaste champ. Sans doute, il éveillera et développera le sentiment du beau, il formera le goût; mais il sera en même temps pour la fabrique (d'étoffes de soie) un fonds commun, où l'on sera assuré de trouver tout ce qui peut servir l'inspiration, élargir et élever les idées, résoudre les difficultés et conduire à de nouveaux progrès. On y viendra étudier les ressources décoratives imaginées et développées dans les grands siècles, chercher le secret de la simplicité, de la grâce et de la distinction des Grecs, de l'harmonie et de la délicatesse du coloris des Orientaux, et cet autre et précieux secret d'approprier, avec une heureuse mesure et un sentiment d'artiste, le style aux matériaux et aux destinations. »

Et plus loin : « Si le musée que la Chambre de commerce veut fonder devait ne servir qu'à rendre plus faciles les emprunts au passé, il n'y aurait pas lieu, à coup sûr, de s'y intéresser vivement; mais j'ai l'espérance que, en présence de ces styles divers, de ces créations et de ces œuvres célèbres, on verra mieux l'impuissance des procédés actuels et que l'on abandonnera la voie battue de l'imitation mesquine, de cette imitation stérile qui n'exige aucun effort et qui est sans honneur et bien souvent sans succès. »

Pour réaliser ces vues élevées, M. Rondot propose de composer l'établissement qu'il projette de trois divisions principales : *l'art*, *l'industrie* et *l'histoire*.

La première division offrirait, rangé dans un ordre chronologique et classé dans des pièces isolées l'une de l'autre, mais réunies par une galerie commune, tout ce qui, dans le dessin, le coloris et le style, caractérise le mieux *l'ornement* d'un siècle et le génie d'un peuple, en offrant le rapproche-

ment de la forme vraie et de la forme idéale. Une bibliothèque spéciale et un salon pour l'exposition des tableaux de fleurs de toutes les écoles feront partie de ce département.

La division de l'industrie se composerait de trois sections : la première, consacrée aux matières premières ; la deuxième, aux tissus de soie pure et aux étoffes de soie mélangée de laine, de coton, de lin, d'or ou d'argent ; la troisième, au matériel de la fabrication.

La division de l'histoire serait consacrée aux annales de la fabrication des soieries, aux dépôts des spécimens originaux, ainsi qu'au souvenir des hommes auxquels la Fabrique lyonnaise a dû, depuis la seconde moitié du quinzième siècle jusqu'à nos jours, sa splendeur et sa prospérité.

Suivant les vœux de l'auteur du rapport, ce département comprendrait des échantillons des produits de toutes les industries lyonnaises qui, en dehors de l'industrie des soieries, ont fondé et maintenu la gloire et la fortune de la cité. Ces industries, florissantes autrefois, étaient *la fonte, la ciselure, la céramique, le monnayage, l'orfèvrerie d'église, le travail au repoussé, l'imprimerie*, et bien d'autres dont Lyon est fier à juste titre.

Peut-être s'étonnera-t-on que dans un musée, siège d'une industrie spéciale, M. Rondot ait cru devoir introduire des industries aussi diverses par leur nature. Votre Commission s'associe, sur ce point, aux vues de l'honorable rapporteur. Le respect seul des sentiments patriotiques de M. Rondot pour tout ce qui honore à divers titres la cité qu'il aime ne nous dicte pas cette approbation. Votre Commission pense avec vous, d'après l'autorité des grandes époques, que tous les

arts se prêtent un mutuel secours et que le lustre de l'un se reflète nécessairement sur les autres. Elle voit de plus l'avantage, dans cette généralité d'applications, que le musée proposé pour Lyon pourrait, à quelques nuances près, servir de modèle et de type pour tous les musées que les villes industrielles de la France, animées d'une généreuse émulation, pourraient fonder dans leur sein.

Une objection a été soulevée dans votre Commission. M. Natalis Rondot, après avoir exposé les obstacles sérieux qui s'opposent à ce que le musée lyonnais soit exclusivement composé, dès son établissement, des modèles originaux des arts industriels anciennement florissants, propose d'y suppléer, en attendant les résultats que le temps seul peut donner, à l'aide des copies réalisées par le dessin, la photographie, la galvanoplastie ou le moulage. Sans doute, une industrie *plastique*, si l'on peut dire ainsi, trouvera, dans des répétitions ainsi obtenues, des auxiliaires presque suffisants. Mais la principale industrie de Lyon vit de couleurs aussi bien que de formes, et il nous semble voir, à cet égard, une lacune regrettable dans les propositions de M. Rondot. Assurément, l'exposition des riches tissus que l'Inde et la Chine revêtent de si vives et si harmonieuses couleurs sera un guide précieux pour la coloration des dessins. Mais M. Rondot proclame, avec raison, la nécessité d'un progrès continu et ne consent pas à asservir l'industrie lyonnaise à puiser toujours à des sources connues, plus facilement accessibles d'ailleurs à nos rivaux qu'à nous-mêmes. Pour la nouveauté et la variété des formes à créer, il n'hésite pas à recommander à ses habiles compatriotes l'étude intel-

ligente de la *Flore du monde entier*, et votre Commission partage son avis à cet égard.

Mais, si la photographie et même un moulage perfectionné peuvent, jusqu'à un certain point, nous mettre en possession des formes de tant de merveilleux végétaux, leurs vives couleurs ne brillent de leur plus vif éclat que dans les pays où ils fleurissent naturellement, et, jusqu'à ce jour, la photographie est restée impuissante à reproduire les tons, dont on sait qu'au contraire elle intervertit la valeur.

M. Rondot semble aller au-devant de cette objection en assignant, dans son musée, une place spéciale aux tableaux de fleurs des écoles hollandaise, flamande et française. Si utiles que soient ces œuvres pour le coloris et l'agencement des groupes, c'est dans la flore de nos climats que leurs auteurs ont cherché leurs sujets d'imitation, et ce qu'ils ont représenté avec un si merveilleux talent, la nature, il faut bien le dire, l'offre chaque jour à nos yeux, avec une supériorité qui ne blesse personne.

Il n'y a donc pas dans ces tableaux, si utiles qu'ils puissent être d'ailleurs, les éléments certains d'un progrès nouveau et continu, tel que le désire avec raison l'honorable auteur du rapport.

Votre Commission, frappée de cette lacune dans la composition d'un musée qui doit offrir des sujets d'étude et de perfectionnement pour toutes les parties d'une aussi noble industrie, ose ici suggérer à M. Rondot une pensée qui, si son rapporteur est bien informé, aurait reçu un commencement de réalisation dans un des musées d'art de l'Angleterre. Ce serait, en premier lieu, de créer dans la

ville une ou plusieurs serres chaudes, où pourraient être cultivées les plantes étrangères propres à servir de modèles, puis de réserver quelques rayons du musée projeté pour des collections d'oiseaux et de papillons des tropiques. Des voyageurs ont vu, par une ingénieuse fiction, des *fleurs ailées* dans ces charmantes créations du règne animal, et un habile artiste pourrait, par le mélange intelligent des deux règnes, réaliser des inventions nouvelles où l'idéal s'appuierait du moins sur la vraisemblance.

On entrevoit, d'ailleurs, ce que la composition de riches étoffes pourrait gagner en fraîcheur, en éclat et en nouveauté par l'aspect continu de ces tons, ici chatoyants et doux, là décidés et brillants, mais toujours harmonieux, dont la nature a le secret.

Votre Commission borne à cette observation le côté critique de son rapport. Pour toutes les autres vues que contient le travail de M. Natalis Rondot, elle vous propose de joindre vos sympathies à celles que l'examen qu'elle en a fait lui a inspirées. L'espèce de rénovation qu'il propose pour l'industrie lyonnaise a pour bases les idées les plus justes et les plus saines en matière d'art. Il invoque, en un mot, l'autorité des grandes époques et surtout celle de l'antiquité. Ses convictions, fondées sur des études approfondies, lui ont inspiré un langage très-ferme que l'on est peu habitué à entendre et auquel votre Commission applaudit. Mais, pour M. Rondot, le passé ne doit plus être un sujet de servile imitation. Les exemples que le passé nous a laissés ne sont, aux yeux de l'honorable auteur du rapport, que des règles pour la mise en œuvre d'éléments nou-

veaux, et comme des avertissements en vue des excès auxquels on peut se laisser entraîner.

Quand même l'industrie française ne serait pas menacée d'une sérieuse concurrence du côté de l'Angleterre, l'art dont elle relève réclamerait encore, pour maintenir son rang, la réalisation du projet proposé. Mais cette rivalité menaçante doit faire cesser toute hésitation. Ce n'est pas à Lyon seulement, c'est à Limoges, à Mulhouse, à Rouen, à Lille, dans tous les centres industriels, à Paris surtout, que cet appel doit être entendu et cet exemple suivi.

Dans cette dernière ville fleurit une école où quelques-uns des principes proclamés par M. Rondot sont mis en action, au grand avantage des arts industriels. Nous voulons parler de l'*École gratuite de dessin*, si habilement dirigée par M. Belloc. Mais cette école, suffisante pour les besoins d'industries qui règnent sans conteste et qui ne sont pas inquiétées dans leur avenir, pourrait recevoir de nouveaux développements et fortifier encore les intelligentes industries parisiennes contre les efforts inouïs tentés en Angleterre.

On lira dans le travail de M. Rondot le résultat de ces efforts et les nombres dans lesquels ils se résument; on y verra la prévoyance, l'esprit de suite, l'incroyable déploiement d'activité d'un peuple qui, suivant l'expression d'un ancien, *ne croit avoir rien fait tant qu'il lui reste quelque chose à faire*; on se rappellera ce que, au réveil de son long assoupissement, ce peuple a déjà réalisé dans cette voie, et l'esprit le plus confiant dans les ressources de notre pays et dans les facultés de l'esprit français ne pourra se défendre d'un sentiment de véritable inquiétude. Espérons

toutefois ne jamais voir le moment où, par suite d'une dangereuse sécurité, la suprématie si longtemps dévolue à la France, dans les matières où l'art exerce son action sur l'industrie, pourrait passer aux mains de l'étranger.

Votre Commission, voyant dans le projet formé et développé par M. Natalis Rondot et approuvé par la Chambre de commerce de Lyon, un des moyens de conjurer ce danger, a l'honneur de vous proposer de donner à ce remarquable travail votre haute approbation.

ALAUX, PETITOT, FORSTER, DE MERCEY,
F. DUBAN, *rapporteur.*

Ce rapport a été lu, mis aux voix et adopté, dans la séance de l'Académie du 9 avril 1859.

II

LETTRE DE PROSPER MÉRIMÉE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
ET DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

A M. NATALIS RONDOT

— 25 Mars 1859 —

INÉDITE

MONSIEUR,

J'ai lu avec le plus vif plaisir votre rapport à la Chambre de commerce de Lyon. Il est plus large que le titre ne l'indique ; il abonde en idées et en réflexions qui prouvent une compétence peu commune en ces questions. Vos vues sont justes, et le tout est plus neuf et plus hardi qu'il ne paraît au premier aperçu. L'entreprise que vous avez provoquée est très-utile et aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Je ne doute pas qu'elle n'ait les plus heureux résultats pour la Fabrique de Lyon.

Me permettez-vous, Monsieur, de vous adresser quelques observations au sujet de l'établissement que la Chambre de commerce de Lyon va fonder ?

Sans doute il faut y placer des *copies*, car, même avec des ressources immenses, il ne serait pas facile de se procurer des originaux ; mais j'aurais désiré que vous eussiez expliqué avec plus de détails ce qu'on doit entendre par des *copies*. On est, en notre pays et ailleurs, très-ignorant de ces choses. Les moulages sont excellents et peuvent tenir lieu de marbres et de bronzes. A mon avis, les copies dessinées ou peintes sont loin d'offrir le même avantage. En premier lieu, fort peu d'artistes aujourd'hui sont en état de faire de bonnes copies, et ceux qui le pourraient n'en font pas ou n'en font que pour eux-mêmes. S'il s'agit d'exposer des copies comme celles qu'on exécute aujourd'hui au moyen des subventions accordées par l'Administration des beaux-arts, il est à craindre qu'elles ne manquent complètement le but que vous vous proposez. En présence de pareils tableaux, il n'y a pas d'élève qui ne se dise que, avec un peu de patience et de protection, il parviendra à en faire autant, et voilà un soi-disant artiste qui se lance dans la carrière et qui végétera comme tant d'autres avant lui. Lorsqu'on regarde le tableau d'un maître, ce ne sont point des idées semblables qui viennent à l'esprit. On admire, on cherche à comprendre les moyens employés par le maître, on travaille et l'on apprend quelque chose, ne fût-ce qu'une leçon de modestie.

Je sais, Monsieur, que vous ne voulez pas faire des artistes, mais que vous voulez développer le goût et le sentiment du Beau parmi les ouvriers et les industriels ; c'est précisément pour cela qu'il importe davantage de ne pré-

senter que des œuvres excellentes. Vous le dites avec beaucoup de fermeté quant aux *modèles* ; je le dis de plus, moi, quant aux *copies* de ces modèles.

Il est un autre point sur lequel je désirerais appeler votre attention. Une exposition permanente, un musée est sans doute très-utile, mais je crois qu'il le deviendrait doublement si l'on y joignait un enseignement. Vous voulez, il est vrai, que le musée donne par lui-même un enseignement ; vous insistez tellement sur ce point que je soupçonne que vous voudriez que tout musée fût doublé d'une école et réciproquement. Vous paraissez n'avoir pas eu la liberté d'exposer le système qui était dans votre esprit, le système de l'adjonction d'un enseignement au musée. Vous avez pu remarquer d'ailleurs qu'à l'école des beaux-arts de South Kensington on suit ce système.

Je voudrais que l'enseignement se bornât à des entretiens qui auraient pour but de signaler les mérites et les inconvénients des différents objets exposés. Comme il faut partir d'un terrain solide, je voudrais que cet enseignement eût pour premier principe l'*Utilité*. Observez, Monsieur, qu'on peut aller fort loin sur la route du Beau, seulement en cherchant l'Utile. Je ne sais même pas si, dans un fort grand nombre de cas, l'admiration, excitée par le Beau chez les gens de goût, n'est pas une sorte de raisonnement instinctif qu'on parviendrait peut-être à exprimer. Quoi qu'il en soit, il me paraît évident que, pour former de bons ouvriers et les retirer des caprices de la mode, il est très-important de leur apprendre à raisonner tout ce qu'ils font. J'ai assisté à une leçon assez bien faite à l'école de Kensington au sujet d'une carafe. Le professeur a fait ressortir les qualités du verre, sa légèreté, sa transparence, etc. ;

il a expliqué quelle est la forme que doit avoir une carafe. Il démontrait facilement, comme vous pouvez penser, que le verrier doit toujours tenir compte de la destination, et qu'une carafe pour le *claret* ne doit pas avoir la même forme que celle qui contiendra de l'eau. Il parlait ensuite de l'ornementation que peut recevoir un vase de cette nature : ornementation en relief, dorure, émail, couleurs, etc. En sortant de cette leçon, les dessinateurs qui font des modèles pour les verriers auraient probablement trouvé quelque chose de mieux que s'ils eussent feuilleté des collections de vases grecs ou de gravures chinoises.

Je crois qu'une fabrique comme celle de Lyon doit attacher une très-grande importance à développer le sentiment de la couleur dans l'esprit des manufacturiers et des ouvriers. Les Orientaux n'ont guère d'autre mérite que l'instinct avec lequel ils nuancent leurs étoffes. Or l'art de nuancer les couleurs peut s'enseigner comme les mathématiques. Cela est si vrai que plusieurs écoles de peinture ont existé, dont les ouvrages, bons ou mauvais, étaient tous remarquables par l'observation des règles de l'harmonie des couleurs. Voilà encore un enseignement que je crois fort utile et que je recommande à votre attention.

Il y a à Paris, à l'École gratuite de dessin, un professeur, M. Horace de Bois-Baudrand, qui est parvenu à développer la mémoire chez ses élèves, au point qu'un grand nombre d'entre eux, après avoir étudié un modèle pendant quelque temps, sont en état de le reproduire seuls dans leur atelier. Je crois que cette méthode peut recevoir un grand nombre d'applications très-utiles, et qu'il serait avantageux de l'introduire dans votre établissement.

Je vous demande pardon du désordre de ma lettre. J'écris à mesure que les idées se présentent.

Nous avons peu d'originalité en France, mais nous sommes d'habiles plagiaires. Le mérite de nos artistes, c'est de changer selon les caprices de la mode les modèles qu'ils imitent. Nous avons vu le goût public passer du grec au gothique et du gothique au rococo. Je crois que, pour mettre en garde les élèves contre cette funeste tendance, il faut leur montrer le Beau dans tous les styles et en rechercher devant eux le pourquoi. Je me trompe fort, ou l'on trouvera que ceux qui ont réussi à bien faire dans toutes les écoles et dans tous les temps ont observé les mêmes règles, et que, s'ils n'ont pas suivi les mêmes moyens, c'est qu'ils se sont trouvés dans des conditions particulières qui commandaient l'emploi de moyens particuliers. Par exemple, dans l'architecture, on peut démontrer que les temples doriques et les églises du treizième siècle ont été bâtis conformément aux mêmes principes. La différence des mœurs, de la destination des édifices, des matériaux, a fait varier les moyens d'exécution; mais les architectes de ces deux époques ont également raisonné leurs œuvres et se sont montrés également bons logiciens dans des conditions différentes.

Je n'aime pas qu'on place dans votre musée des tableaux de fleurs. Fussent-ils de Van Huysum ou de Breughel, ce sont des *copiés* qui ne valent pas, et qui surtout ne remplacent pas les originaux. Vous avez vu à l'école de South Kensington qu'on exerce les élèves à composer des corbeilles de fleurs avant de les dessiner. L'homme qui aura copié cent fleurs d'après nature, et qui les aura étudiées, en saura davantage que s'il avait passé des années à reproduire des tableaux de Breughel; il sera en état de composer, et de

bien composer, des dessins d'étoffes, ce qui est le point important. C'est surtout dans ce genre d'étude que l'enseignement d'un professeur peut être utile. L'admirable construction des plantes et leur coloration toujours si harmonieuse serviraient de texte à d'excellentes leçons. Au surplus, vous l'avez indiqué dans votre rapport avec beaucoup de justesse.

Je finis cette longue lettre ; elle pourrait se résumer en ces mots : *Habituer les élèves à raisonner*. C'est ce qu'on n'apprend dans aucune école, et voilà pourquoi les arts sont en décadence. Croyez que vos jeunes gens ne perdront à raisonner ni leur imagination ni leur adresse de main ; ils sauront en faire un meilleur emploi. Ces idées sont les vôtres, je regrette votre silence sur ce point. Vous avez expliqué comment former le musée, il reste à montrer comment y joindre un enseignement et dans quel esprit le donner. Vous le savez, il faut le dire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de tous mes sentiments de haute considération.

P. MÉRIMÉE.

Paris, le 25 mars 1859.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Chambre de commerce de Lyon,
du 19 octobre 1876 v

I. L'ENSEIGNEMENT NÉCESSAIRE A L'INDUSTRIE DE LA SOIE

Mémoire présenté à la Chambre de commerce de Lyon, dans sa séance du
19 octobre 1876, par M. Natalis Rondot 3

II. MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

Procès-verbal de la séance et délibération de la Chambre de commerce de Lyon.
du 27 septembre 1858 73

Mémoire présenté à la Chambre de commerce de Lyon, dans sa séance du
27 septembre 1858, par M. Natalis Rondot. 81

APPENDICE

MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE

I. Rapport fait à l'Académie des beaux-arts, dans sa séance du 9 avril 1859,
par Félix Duban, membre de l'Institut 135

II. Lettre de Prosper Mérimée, membre de l'Académie française et de l'Académie
des inscriptions et belles-lettres, à M. Natalis Rondot, 25 mars 1859,
(Inédite.) 145

